

N° G.U : 2017_363 2017_364 2017_365 2017_366	Axe N° 01	
Tiers : 111572		
ADEJ Droit au quotidien des enfants et des jeunes		

Président	Clara MARINELLO
Siège	Marseille
Objet statutaire	Favoriser l'accès au droit à la citoyenneté, la justice et la prévention de la délinquance des enfants et des jeunes. Leur donner des repères dans la réglementation qui les concerne et leur permettre de mieux connaître leurs droits et devoirs. Prévenir la délinquance et éduquer à la loi.
Principales réalisations N-1	L'association a porté des actions de «droit au quotidien» (atelier d'implication civique, missions d'administrateur ad hoc) sur plusieurs communes du territoire du Pays d'Aix.
Objet de la demande de subvention N	- Dans le cadre du contrat de ville, l'association se propose de renouveler son action sur les communes d'Aix en Provence et Vitrolles permettant de favoriser l'accès au droit, à la justice et à la citoyenneté des enfants et des jeunes par le biais d'outils pédagogiques adaptés à chaque tranche d'âge et à chaque problématique ; de répondre aux besoins relevés par les communes et service jeunesse en proposant des actions d'éducation à la loi. - L'action est également proposée selon les mêmes modalités sur les communes de Bouc-Bel-Air/Cabriès/Siminane-Collongue et Les Pennes Mirabeau.
Autres partenaires	État, Région, CD13, Communes, CDAD
DONNÉES FINANCIÈRES	
Montant budget Asso	307 100 €
Montant budget Action	28 500 €
Montant demandé	22 000 € Aix en Provence (4.000 €) - Vitrolles (7.000 €) - Bouc-Bel-Air/Cabriès/Siminane-Collongue (8.000 €) - - Les Pennes Mirabeau (3.000 €)
% subvention / budget	52,63 %
Montant proposé à la commission	15 000 € Aix en Provence (1.000 €) - Vitrolles (3.000 €) - Bouc-Bel-Air/Cabriès/Siminane-Collongue (8.000 €) - Les Pennes Mirabeau (3.000 €)
Subvention N-1	17 000 € En 2017 : pas de dossier présenté sur Gardanne
Avis du service	Avis favorable

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

DÉFICIT À REPORTER : 21 613		EXCÉDENT À REPORTER :	
DÉPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 - Achats	2800	70 - Vente de produits finis, prestations de services	
Achats de spectacles, expositions		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations	8000
Fournitures non stockables (eau, énergie)	800	Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement	1000	74 - Subventions d'exploitation	
Fournitures administratives	1000	Etat (à détailler)	PSS/PS P.F.D. 25000
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles		Région (s)	Alsace Education 63000
61 - Services extérieurs	41000	Département (s)	Enfance Education 85000
Sous-traitance générale	8000	Commune (s)	Marseille Parenté 30000
Locations mobilières et immobilières	25000	Métropole Aix Marseille Provence (Total)	82000
Entretien et réparation	3000	Territoire du Pays d'Aix (total sollicité)	22000
Assurances	1500	Détail par service	Prévention Délinquance
Documentation	500		
Divers	1000		
62 - Autres Services extérieurs	31300	Territoire Marseille Provence	45000
Rémunérations intermédiaires et honoraires	10000	Territoire du Pays Salonais	
Publicité, publications	4200	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
Déplacements, missions et réceptions	14000	Territoire Istres Ouest Provence	5000
Frais postaux et de télécommunication	2500	Territoire Pays de Martigues	10000
Services bancaires	100		
Divers	500	Organismes sociaux (à détailler)	
63 - Impôts et taxes	6000(D.A.O).....	12000
Impôts et taxes sur rémunérations	4000		
Autres impôts et taxes	2000	Fonds Européens	
64 - Charges de personnel	126000	75 - Autres produits de gestion courante	
Salaires bruts	160000	Cotisations	
Charges sociales	60000	Autres (à détailler)	
Autres charges de personnel	5000	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
65 - Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers	2100
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements et provisions		78 - Reprise sur amortissements et provisions	
TOTAL DÉPENSES :	307100	TOTAL RECETTES :	307100

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à Marseille le 26 / 03 / 2016
 Signature du Président

Chraïnello

Cachet de l'Association

Association A.D.E.J.
 5, cours Joseph Thierry - 13001 MARSEILLE
 Tél. 04 91 50 50 86 / Fax 04 91 50 87 81
 E-mail : association.adej@wanadoo.fr

2017-363

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée
 1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
 Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Janvier 2017
Lieu(x) de réalisation	Aix en Provence
Contenus et objectifs de l'action	Accès au Droit Citoyenneté Justice
Public(s) ciblé(s)	Jeunes
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	1 an
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017
 Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	
		Subventions demandées :	
Services extérieurs		Etat (à détailler)	
Locations		Région (s)	1000
Entretien		Département (s)	
Assurances		Commune (s)	1000
		Métropole Aix Marseille Provence (Total)	4000
Autres Services extérieurs	100	Territoire du Pays d'Aix	4000
Honoraires		Territoire Marseille Provence	
Publicité		Territoire du Pays Salonais	
Déplacements, missions	100	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
		Territoire Istres Ouest Provence	
Charges de personnel	4700	Territoire Pays de Martigues	
Salaires bruts	4050	Organismes sociaux (à détailler)	
Autres charges de personnel	650	
		
Autres frais généraux	1200	Fonds Européens	
		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
		
TOTAL CHARGES :		TOTAL PRODUITS :	
6000		6000	

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de ..4000..€ représente66 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Marseille Cachet de l'Association :
 Le 16.../...03.../2016

Association A.D.E.J.
 5, cours Joseph Thierry - 13001 MARSEILLE
 Tél. 04 91 50 50 86 / Fax 04 91 50 87 81
 E-mail : association.adej@wanadoo.fr

Chauvelto

2017.364

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
 1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
 Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Janvier 2017
Lieu(x) de réalisation	Vitrolles
Contenus et objectifs de l'action	Accès au Droit Citoyen et Justice
Public(s) ciblé(s)	Jeunes
Nombre de participants / exposants	400
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	1an
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017
 Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	
		Subventions demandées :	
Services extérieurs		Etat (à détailler)	
Locations		Région (s)	1000
Entretien		Département (s)	
Assurances		Commune (s)	
		Métropole Aix Marseille Provence (Total)	4000
Autres Services extérieurs	200	Territoire du Pays d'Aix	7000
Honoraires		Territoire Marseille Provence	
Publicité		Territoire du Pays Salonais	
Déplacements, missions	200	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
		Territoire Istres Ouest Provence	
Charges de personnel	6250	Territoire Pays de Martigues	
Salaires bruts	4800	Organismes sociaux (à détailler)	
Autres charges de personnel	1500	
		
Autres frais généraux	2000	Fonds Européens	
		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
	 COAD	500
TOTAL CHARGES :	8500	TOTAL PRODUITS :	8500

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de 7000.€ représente 82..... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Marseille
 Le 26/03/2016

Cachet de l'Association :

Association A.D.E.J.
 5, cours Joseph Thierry - 13001 MARSEILLE
 Tél. 04 91 50 50 86 / Fax 04 91 50 87 81
 E-mail : association.adej@wanadoo.fr

Chauvello

2017. 365

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
 1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
 Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Janvier 2017
Lieu(x) de réalisation	Les Pennes Mirabeau
Contenus et objectifs de l'action	Accès au Droit Citoyenneté Justice
Public(s) ciblé(s)	Jeunes
Nombre de participants / exposants	~ 200
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	1 an
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017
 Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	
		Subventions demandées :	
Services extérieurs		Etat (à détailler)	
Locations		Région (s)	1000
Entretien		Département (s)	
Assurances		Commune (s)	
		Métropole Aix Marseille Provence (Total)	3000
Autres Services extérieurs	100	Territoire du Pays d'Aix	3000
Honoraires		Territoire Marseille Provence	
Publicité		Territoire du Pays Salonais	
Déplacements, missions	100	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
		Territoire Istres Ouest Provence	
Charges de personnel	3900	Territoire Pays de Martigues	
Salaires bruts	3000	Organismes sociaux (à détailler)	
Autres charges de personnel	900	
		
Autres frais généraux	500	Fonds Européens	
		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
		
		500
TOTAL CHARGES :	4500	TOTAL PRODUITS :	4500

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de ..3000..€ représente ...66..... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Marseille
 Le 26 / 03 / 2016

Cachet de l'Association :

Association A.D.E.J.
 5, cours Joseph Thierry - 13001 MARSEILLE
 Tél. 04 91 50 50 86 / Fax 04 91 50 87 81
 E-mail : association.adej@wanadoo.fr

Chauvello

2017-366.

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
 Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Janvier 2017
Lieu(x) de réalisation	Stimiane Bour Bel Air Cabriès
Contenus et objectifs de l'action	Accès au Droit Citoyenneté - Justice
Public(s) ciblé(s)	Jeunes
Nombre de participants / exposants	~ 300
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	1 an
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017
 Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	
		Subventions demandées :	
Services extérieurs		Etat (à détailler)	
Locations		Région (s)	1000
Entretien		Département (s)	
Assurances		Commune (s)	
		Métropole Aix Marseille Provence (Total)	9000
Autres Services extérieurs	200	Territoire du Pays d'Aix	8000
Honoraires		Territoire Marseille Provence	
Publicité		Territoire du Pays Salonais	
Déplacements, missions	200	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
		Territoire Istres Ouest Provence	
Charges de personnel	1300	Territoire Pays de Martigues	
Salaires bruts	6100	Organismes sociaux (à détailler)	
Autres charges de personnel	1200	
		
Autres frais généraux	2000	Fonds Européens	
		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
		...C.D.A.D.....	500
TOTAL CHARGES :	9500	TOTAL PRODUITS :	9500

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de 8000...€ représente ...84... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Marseille
 Le 26/03/2016
 Cachet de l'Association :

Association A.D.E.J.
 5, cours Joseph Thierry - 13001 MARSEILLE
 Tél. 04 91 50 50 86 / Fax 04 91 50 87 81
 E-mail : association.adej@wanadoo.fr

Chauvello

N° G.U : 2017_245	Axe N° 01	
Tiers : 102898		
AIDE A LA REPRISE DES ÉTUDES ET A LA FORMATION PERSONNELLE AREFP		

Président	Sandrine MORAZZANI
Siège	Aix-en-Provence
Objet statutaire	Permettre aux jeunes en situation d'échec scolaire et aux adultes demandeurs d'emploi rencontrant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle de reprendre un processus personnalisé de formation (rattrapage scolaire, remise à niveau, préparation d'examens et concours etc) en vue d'une qualification professionnelle
Principales réalisations N-1	Mise en place d'un ETAPS (Espace Territorial d'Accès aux Premiers Savoirs) pour des stagiaires de la formation professionnelle pris en charge à temps complet pendant une durée de 3 à 10 mois : 42 stagiaires Formation à la maîtrise des savoirs de base destinés aux fonctionnaires territoriaux Aide à la reprise d'études et à l'insertion professionnelle Accompagnement éducatif au Château de l'Horloge pour les enfants des écoles du Jas de Bouffan (primaires : 14 – collège : 13 – Lycée : 5) Accueil des adolescents et de leur famille en situation d'exclusion temporaire ou d'absentéisme lourd Stages de remobilisation et de remise à niveau : « Objectif Persévérance Scolaire »
Objet de la demande de subvention N	Renouveler les actions avec une augmentation du nombre de bénéficiaires : - Accueil des adolescents et de leurs familles en situation d'exclusion temporaire - Prévention des dérives délinquantes - Protection des établissements publics d'une fréquentation de ses abords par des jeunes exclus - Travail sur la faute et la sanction afin que le jeune intègre les conséquences de son acte - Travail sur la motivation et la confiance de ces jeunes : - Engagement d'un partenariat avec tous les acteurs de ces dérives
Autres partenaires	État, CR13, CD13, commune, établissements scolaires
DONNEES FINANCIERES	
Montant budget Asso	539 954 €
Montant budget Action	27 000 €
Montant demandé	10 000 €
% subvention / budget	37,04 %
Montant proposé à la commission	10 000 €
Subvention N-1	10 000 €
Avis du service	Avis favorable

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

DÉFICIT À REPORTER :		EXCÉDENT À REPORTER :	
DÉPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 - Achats	9 124	70 - Vente de produits finis, prestations de services	455 858
Achats de spectacles, expositions		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures	1 000	Prestations	455 858
Fournitures non stockables (eau, énergie)	4 000	Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement	2 000	74 - Subventions d'exploitation	62 796
Fournitures administratives	800	Etat (à détailler)	
	 FIPD.....	8 000
	 ACSE.....	4 000
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles	1 324	Région (s)	
	 PACA.....	5 000
61 - Services extérieurs	68 500	Département (s)	
	 CD13.....	7 000
Sous-traitance générale		Commune (s)	
	 AIX.....	14 000
Locations mobilières et immobilières	62 000	Métropole Aix Marseille Provence (Total)	15 000
Entretien et réparation	2 000	Territoire du Pays d'Aix (total sollicité)	15 000
Assurances	4 000	Détail par service	
		..Prévention.Délinquance.....	15 000
Documentation	500	
Divers		
62 - Autres Services extérieurs	23 500	Territoire Marseille Provence	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	11 000	Territoire du Pays Salonais	
Publicité, publications	1 000	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
Déplacements, missions et réceptions	4 500	Territoire Istres Ouest Provence	
Frais postaux et de télécommunication	4 000	Territoire Pays de Martigues	
Services bancaires	200		
Divers	2 800	Organismes sociaux (à détailler)	
63 - Impôts et taxes	5 200	4 796
Impôts et taxes sur rémunérations	2 800	5 000
Autres impôts et taxes	2 400	Fonds Européens	
64 - Charges de personnel	433 630	75 - Autres produits de gestion courante	18 300
Salaires bruts	319 370	Cotisations	300
Charges sociales	108 502	Autres (à détailler)	
Autres charges de personnel	5 758	Emplois Aidés (ex CNASEA)	18 000
65 - Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements et provisions		78 - Reprise sur amortissements et provisions	3 000
TOTAL DÉPENSES :	539 954	TOTAL RECETTES :	539 954

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à .. Aix-en-Provence..... le ..29../..09../..2016
 Signature du Président



AREFP
 Cachet de l'Association
 51, Rue Célony
 13100-AIX-EN-PROVENCE
 Tél. 04 42 54 17 68
 SIRET 351 806 864 00036

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année

Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	2 Janvier 2017
Lieu(x) de réalisation	Aix en Provence
Contenus et objectifs de l'action	Accueil individualisé, travail sur la faute ayant provoqué l'exclusion
Public(s) ciblé(s)	Collégiens en situation d'exclusion temporaire et leurs parents
Nombre de participants / exposants	50 + 50 (parents)
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	12 mois
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action	1 630	Ressources propres	2 000
Achats	330	Vente	
Prestations de services	1200	Autres produits	2 000
Matières et fournitures	100	Cotisations	
		Subventions demandées :	25 000
Services extérieurs	3 295	Etat (à détailler)FIPD.....	3 000
Locations	3 000	Région (s)PACA.....	
Entretien	95	Département (s)CD13.....	3 000
Assurances	200	Commune (s)AIX.....	3 000
		Métropole Aix Marseille Provence (Total)	10 000
Autres Services extérieurs	505	Territoire du Pays d'Aix	10 000
Honoraires	240	Territoire Marseille Provence	
Publicité	45	Territoire du Pays Salonais	
Déplacements, missions	220	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
		Territoire Istres Ouest Provence	
Charges de personnel	21 092	Territoire Pays de Martigues	
Salaires bruts	15 435	Organismes sociaux (à détailler)	
Autres charges de personnel	5 657	
		Fonds Européens	
Autres frais généraux	478	Emplois Aidés (ex CNASEA)	1 000
		Autres recettes attendues (à détailler)	
		Fondation de France.....	5 000
TOTAL CHARGES :	27 000	TOTAL PRODUITS :	27 000

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de ...10.000.€ représente ..37..... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à..... Aix-en-Provence. Cachet de l'Association :
Le ...29../.....09./...2016



 51, Rue Célony
 13100 AIX-EN-PROVENCE
 Tél. 04 42 54 17 68
 SIRET 331 806 864 00036

N° G.U : 2017-526	Axe N° 02	
Tiers : 111557		
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES ACTIONS DE PREVENTIONS ADDAP13		

Président	Danièle PERROT
Siège	Marseille
Objet statutaire	L'association a pour objet la promotion de l'autoproduction comme outil de développement social. Elle vise à transformer en tissu d'initiatives idées en une démarche cohérente avec des méthodes d'action mieux définies et à faciliter leur soutien par les politiques publiques
Principales réalisations N-1	L'association a mis en œuvre une action de Médiation sociale en zone urbaine sur Aix en Provence par la mise en place d'équipes de médiation sociale facilitant la tranquillité publique et la régulation des tensions sociales auprès d'un jeune public en situation d'errance sur certains secteurs de la ville ou de décrocheurs scolaires
Objet de la demande de subvention N	L'association propose de reconduire l'action de Médiation sociale en zone urbaine sur Aix en Provence par la mise en place d'équipes de médiation sociale facilitant la tranquillité publique et la régulation des tensions sociales auprès d'un jeune public en situation d'errance sur certains secteurs de la ville ou de décrocheurs scolaires
Autres partenaires	État, Conseil Régional, CD13, commune
DONNEES FINANCIERES	
Montant budget Asso	12 236 973 €
Montant budget action	207 628 €
Montant demandé	30 000 €
% subvention / budget	14,45 %
Montant proposé à la commission	30 000 €
Subvention N-1	30 000 €
Avis du service	Avis favorable

**BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2017 Formulaire à compléter - Pas de
feuille annexée ou collée**

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

DÉFICIT À REPORTER :	54 704	EXCÉDENT À REPORTER :	
-----------------------------	--------	------------------------------	--

DÉPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 - Achats	148 030	70 - Vente de produits finis, prestations de services	
Achats de spectacles, expositions		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations	
Fournitures non stockables (eau, énergie)	66 560	Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement	38 810	74 - Subventions d'exploitation	
Fournitures administratives	21 280	Etat (à détailler)	870 335
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles	21 380	
		Région (s)	142 164
		
61 - Services extérieurs	294 530	Département (s)	10 589 461
Sous-traitance générale		
		Commune (s)	130 000
		
Locations mobilières et immobilières	131 440		
Entretien et réparation	78 410	Métropole Aix Marseille Provence (Total)	
Assurances	74 680	Territoire du Pays d'Aix (total sollicité)	
Documentation	3 000	Détail par service	51 918
Divers	7 000	
		
62 - Autres Services extérieurs	464 453	Territoire Marseille Provence	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	113 840	Territoire du Pays Salonais	3 900
Publicité, publications	4 090	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
Déplacements, missions et réceptions	248 370	Territoire Istres Ouest Provence	
Frais postaux et de télécommunication	70 663	Territoire Pays de Martigues	
Services bancaires			
Divers	27 490	Organismes sociaux (à détailler)	
63 - Impôts et taxes	786 004	
Impôts et taxes sur rémunérations	721 926	
Autres impôts et taxes	64 078	Autres	370 000
64 - Charges de personnel	10 065 561	75 - Autres produits de gestion courante	
Salaires bruts	6 747 547	Cotisations	
Charges sociales	2 953 013	Autres (à détailler)	
Autres charges de personnel	365 001	Emplois Aidés (ex CNASEA)	79 195
65 - Autres charges de gestion courante	207 074	76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles	10 142	77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements et provisions	206 475	78 - Reprise sur amortissements et provisions	
TOTAL DÉPENSES :	12 236 973	TOTAL RECETTES :	12 236 973

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à Marseille le 21.10.2016
Signature du Président

Le Directeur Général

Yves KROSKOU

Cachet de l'Association

Association Départementale pour le
Développement des Actions de Prévention 13
A.D.A.P. 13
Le Nautile - 15, Chemin des Jonquilles - 13013 MARSEILLE
Tél. 04 91 71 29 67
E-mail : adap13@adap13.org
Site : 775 080 026 0642 - AP E : 9489Z
URSSAF : 09 140.1738454

Lieu(x) de réalisation	Aix en Provence : Encagne, Jas de Boufan
Contenus et objectifs de l'action	Mediation sociale en zone urbaine sensible
Public(s) ciblé(s)	Tout public avec une attention particulière ,sur le public jeunes
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	12 mois
Entrées payantes	oui non (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui non (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

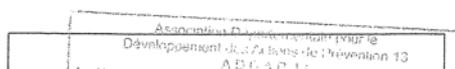
CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action	2 100	Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	2 100	Cotisations	
		Subventions demandées :	
Services extérieurs	1 000	Etat (à détailler)	25 269
	FIPD.....	
Locations		Région (s)	33 164
Entretien	300	Département (s)	
Assurances	700	Commune (s)	40 000
	Aix.....	
		Métropole Aix Marseille Provence (Total)	
Autres Services extérieurs	5 420	Territoire du Pays d'Aix	30 000
Honoraires	620	Territoire Marseille Provence	
Publicité	200	Territoire du Pays Salonais	
Déplacements, missions	3 850	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
Téléphone	750	Territoire Istres Ouest Provence	
Charges de personnel	196 553	Territoire Pays de Martigues	
Salaires bruts	86 597	Organismes sociaux (à détailler)	
Autres charges de personnel	109 956	
		Fonds Européens	
Autres frais généraux	2 555	Emplois Aidés (ex CNASEA)	79 195
TOTAL CHARGES :	207 628	TOTAL PRODUITS :	207 628

Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		Total des contributions volontaires	

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de 30 000.....€ représente ...14..... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à...*Marseille*...
Le 21 avril 2017

Cachet de l'Association :



N° G.U : 2017-527 2017-528 2017-529 2017-530 2017-531 2017-532	Axe N° 02	
Tiers : 111557		
ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS DE PRÉVENTIONS ADDAP13		

Président	Danièle PERROT
Siège	Marseille
Objet statutaire	L'association a pour objet la promotion de l'autoproduction comme outil de développement social. Elle vise à transformer en tissu d'initiatives idées en une démarche cohérente avec des méthodes d'action mieux définies et à faciliter leur soutien par les politiques publiques
Principales réalisations N-1	L'association a mis en œuvre des chantiers éducatifs sur le territoire de la Communauté du Pays d'Aix notamment sur les communes de Gardanne, Aix-en-Provence, Les Pennes Mirabeau et Vitrolles ainsi que des animations hors temps scolaires sur les communes de Gardanne, Aix-en-Provence et Vitrolles
Objet de la demande de subvention N	<p>Deux types d'action sont proposées en renouvellement sur le territoire du Pays d'Aix. Il s'agit de maintenir les <u>chantiers éducatifs</u> pour les jeunes de 16 à 21 ans :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Sur Gardanne : 2 chantiers éducatifs dans les quartiers prioritaires, soit 8 jeunes plus l'encadrement * Sur Aix-en-Provence : 6 chantiers éducatifs, soit 24 jeunes plus l'encadrement * Sur Vitrolles : 2 chantiers éducatifs, soit 8 jeunes plus l'encadrement * Sur Les Pennes-Mirabeau : 2 chantiers éducatifs, soit 8 jeunes plus l'encadrement <p>Il s'agit également des <u>animations hors temps scolaires (HTS)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> * Sur Gardanne * Sur Aix-en-Provence
Autres partenaires	État, Conseil Régional, CD13, communes
DONNÉES FINANCIÈRES	
Montant budget Asso	12 236 973 €
Montant budget Action	90 976 €
Montant demandé	21 918 € Chantiers Aix-en-Provence (7.119 €) - Animations HTS Aix-en-Provence (3.580 €) - Chantiers Vitrolles (2.153 €) - Animations HTS Gardanne (1.546 €) - Chantiers Les Pennes-Mirabeau (2.338 €) - Chantiers Gardanne (5.182 €)
% subvention demandée/budget	17,78 %
Montant proposé à la commission	16 180 € Chantiers Aix-en-Provence (6.200 €) - Animations HTS Aix-en-Provence (3.000 €) - Chantiers Vitrolles (1.500 €) - Animations HTS Gardanne (780 €) - Chantiers Les Pennes-Mirabeau (1.700 €) - Chantiers Gardanne (3.000 €)
Subvention N-1	17 980 €
Avis du service	Avis favorable

**BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2017 Formulaire à compléter - Pas de
feuille annexée ou collée**

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

DÉFICIT À REPORTER :	54 704	EXCÉDENT À REPORTER :	
-----------------------------	--------	------------------------------	--

DÉPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 - Achats	148 030	70 - Vente de produits finis, prestations de services	
Achats de spectacles, expositions		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations	
Fournitures non stockables (eau, énergie)	66 560	Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement	38 810	74 - Subventions d'exploitation	
Fournitures administratives	21 280	Etat (à détailler)	870 335
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles	21 380	
		Région (s)	142 164
		
61 - Services extérieurs	294 530	Département (s)	10 589 461
Sous-traitance générale		
		Commune (s)	130 000
		
Locations mobilières et immobilières	131 440		
Entretien et réparation	78 410	Métropole Aix Marseille Provence (Total)	
Assurances	74 680	Territoire du Pays d'Aix (total sollicité)	
Documentation	3 000	Détail par service	51 918
Divers	7 000	
		
62 - Autres Services extérieurs	464 453	Territoire Marseille Provence	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	113 840	Territoire du Pays Salonais	3 900
Publicité, publications	4 090	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
Déplacements, missions et réceptions	248 370	Territoire Istres Ouest Provence	
Frais postaux et de télécommunication	70 663	Territoire Pays de Martigues	
Services bancaires			
Divers	27 490	Organismes sociaux (à détailler)	
63 - Impôts et taxes	786 004	
Impôts et taxes sur rémunérations	721 926	
Autres impôts et taxes	64 078	Autres	370 000
64 - Charges de personnel	10 065 561	75 - Autres produits de gestion courante	
Salaires bruts	6 747 547	Cotisations	
Charges sociales	2 953 013	Autres (à détailler)	
Autres charges de personnel	365 001	Emplois Aidés (ex CNASEA)	79 195
65 - Autres charges de gestion courante	207 074	76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles	10 142	77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements et provisions	206 475	78 - Reprise sur amortissements et provisions	
TOTAL DÉPENSES :	12 236 973	TOTAL RECETTES :	12 236 973

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à Marseille le 21.10.2016
Signature du Président

Le Directeur Général

Yves KROSKOU

Cachet de l'Association

Association Départementale pour le
Développement des Actions de Prévention 13
A.D.A.P. 13
Le Nautile - 15, Chemin des Jonquilles - 13013 MARSEILLE
Tél. 04 91 71 29 67
E-mail : adap13@adap13.org
Site : 775 080 026 0642 - AP E : 9489Z
URSSAF : 09 140.1738454

2017-527

DESRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Année 2017
Lieu(x) de réalisation	Gardanne ZSP
Contenus et objectifs de l'action	Animations préventives en hors temps scolaire
Public(s) ciblé(s)	jeunes filles et garçons, familles et habitants de bivers et logis notre Dame
Nombre de participants / exposants	50 à 100 personnes
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	600	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	600	Cotisations	
		Subventions demandées :	
Services extérieurs		Etat (à détailler) FIPD.....	1504
Locations		Région (s)	
Entretien		Département (s) ASE/ADDAP13...	2530
Assurances		Commune (s)	
		Métropole Aix Marseille Provence (Total)	
Autres Services extérieurs	2450	Territoire du Pays d'Aix	1546
Honoraires	2200	Territoire Marseille Provence	
Publicité	50	Territoire du Pays Salonais	0
Déplacements, missions	200	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
		Territoire Istres Ouest Provence	
Charges de personnel	2530	Territoire Pays de Martigues	
Salaires bruts	1597	Organismes sociaux (à détailler)	
Autres charges de personnel	933	
		
Autres frais généraux		Fonds Européens	
		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
		
		
TOTAL CHARGES :	5580	TOTAL PRODUITS :	5580

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de ... 1556 € représente 27,88 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Marseille Cachet de l'Association :
 Le .. 24 .. / .. 09 .. / .. 2016 ..

Association Départementale de Prévention
 13013 MARSEILLE
 Tel : 04.91.71.80.00 - Fax 04.91.71.29.07
 E-mail : nddap13@addap13.org
 @retel : 775 858 925 00042 - APE : 94507
 URSSAF 130.140.1789494

9

2017-528

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	J janvier 2017 à decembre 2017
Lieu(x) de réalisation	Quartier prioritaire de Gardanne: Logis Notre Dame
Contenus et objectifs de l'action	2 chantiers éducatifs rémunérés
Public(s) ciblé(s)	8 jeunes filles et garçons âgés de 17 à 21ans sans emploi, sans formation habitants le QPV
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	2x1 semaine de 35h soit 5 jours a 7heures /jeune
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action	150	Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	150	Cotisations	
		Subventions demandées :	
Services extérieurs		Etat (à détailler)FIPD.....	1000
Locations		Région (s)	
Entretien		Département (s)ASE/ADDAP13.....	5061
Assurances		Commune (s)	
		Métropole Aix Marseille Provence (Total)	
Autres Services extérieurs	6532	Territoire du Pays d'Aix	5182
Honoraires	6332	Territoire Marseille Provence	
Publicité		Territoire du Pays Salonais	3209
Déplacements, missions	200	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
		Territoire Istres Ouest Provence	
Charges de personnel	5061	Territoire Pays de Martigues	
Salaires bruts	3195	Organismes sociaux (à détailler)	
Autres charges de personnel	1866	
		Fonds Européens	
Autres frais généraux		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
		
TOTAL CHARGES :	11743	TOTAL PRODUITS :	11743

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire :La subvention demandée à la METROPOLE de ..5.182.....€ représente ..42,13..... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100 pour la

Fait à...MARSEILLE..... Cachet de l'Association :
 Le ..24./...09...../.....2016.....

A.D.P.A.P. 13
 Le Hautin - 18, Chemin des Jacquilles - 13013
 Tél. 04.91.71.80.60 - Fax 04.91.71.20...
 E-mail : adp13@addap13.org
 SIREN : 173 509 623 001A2 - APE : 89
 URSSAF 130.140.1789494

2017-529

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Année 2017
Lieu(x) de réalisation	Territoires prioritaires de la ville d'Aix en Provence
Contenus et objectifs de l'action	Animations préventives en Hors temps scolaire
Public(s) ciblé(s)	Jeunes filles et garçons , familles et habitants des QPV d'Aix
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	50 à 100 personnes
Durée de l'action	10 mois
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action	770	Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	770	Cotisations	
		Subventions demandées :	15 677
Services extérieurs		Etat (à détailler) ... FIPD.....	3590
Locations		Région (s) Sport.....	2000
Entretien		Département (s) ASE/ADDAP13.....	6507
Assurances		Commune (s)	
		Métropole Aix Marseille Provence (Total)	
Autres Services extérieurs	8400	Territoire du Pays d'Aix	3580
Honoraires	8100	Territoire Marseille Provence	
Publicité		Territoire du Pays Salonais	0
Déplacements, missions	300	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
		Territoire Istres Ouest Provence	
Charges de personnel	6507	Territoire Pays de Martigues	
Salaires bruts	4108	Organismes sociaux (à détailler)	
Autres charges de personnel	2399	
		Fonds Européens	
Autres frais généraux		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
		
TOTAL CHARGES :	15 677	TOTAL PRODUITS :	15677

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de .3580.....€ représente .22,84..... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à.....Marseille..... Cachet de l'Association :
 Le ..21/09/2016

Développement des Actions de Prévention 13
 A.D.A.P. 13
 Le Naillon - 15, Chemin des Jonquilles - 13013 MARSEILLE
 Tél. 04.91.71.50.00 - Fax 04.91.71.29.67
 E-mail : adap13@adap13.org
 Siret : 775 539 925 00042 - APE : 9490Z
 URSSAF 130.140.178504

2017-530

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	de janvier 2017 a decembre 2017
Lieu(x) de réalisation	Aix en provence quartiers QPV (Beisson, Corsy, Jas de Bouffan, Encagnane)
Contenus et objectifs de l'action	6 chantiers éducatifs rémunérés
Public(s) ciblé(s)	24 jeunes filles et garçons de 17 à 21 ans sans emploi, sans formation,habitants les quartiers prioritaires d'Aix +encadrants
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	Chaque chantier est d'une durée de 35 h par jeune soit 7h x 5 jours X4 jeunes
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action	400	Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	400	Cotisations	
		Subventions demandées :	
Services extérieurs		Etat (à détailler)FIPD.....	6477
Locations		Région (s)	6400
Entretien		Département (s) ...ASE/ADDAP13.....	15182
Assurances		Commune (s)	
		Métropole Aix Marseille Provence (Total)	
Autres Services extérieurs	19596	Territoire du Pays d'Aix	7119
Honoraires	18996	Territoire Marseille Provence	
Publicité		Territoire du Pays Salonais	3209
Déplacements, missions	600	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
		Territoire Istres Ouest Provence	
Charges de personnel	15182	Territoire Pays de Martignes	
Salaires bruts	9584	Organismes sociaux (à détailler)	
Autres charges de personnel	5598	
		
Autres frais généraux		Fonds Européens	
		Emplois Aidés (ex CNSEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
		
TOTAL CHARGES :	35178	TOTAL PRODUITS :	35178

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de 7119.....€ représente 20,24..... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à..... MARSEILLE Cachet de l'Association :
 Le 21 / 09 / 2016

Développement des Actions de Prévention 13
 A.D.A.P. 13
 Le Nautilo - 15, Chemin des Jonquilles - 13013 MAR
 Tél : 04.91.71.80.00 - Fax 04.91.71.29.67
 Email : [adap13.org](mailto:adap13@adap13.org)
 Siret : 775 569 925 00042 - APE : 9499Z
 URSSAF 130.140.1709494

2017-531

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée
1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	janvier 2017 à décembre 2017
Lieu(x) de réalisation	Quartiers prioritaires de vitrolles
Contenus et objectifs de l'action	2 chantiers éducatifs rémunérés
Public(s) ciblé(s)	8 Jeunes filles et garçons de 17 à 21 ans ,sans emploi, sans formation,habitants les QPV
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	2 x1 semaine à 32h
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action	200	Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	200	Cotisations	
		Subventions demandées :	
Services extérieurs		Etat (à détailler)FIPD.....	2101
Locations		Région (s)	2000
Entretien		Département (s)XSE/ADAP13.....	4751
Assurances		Commune (s)	
		Métropole Aix Marseille Provence (Total)	
Autres Services extérieurs	6054	Territoire du Pays d'Aix	2153
Honoraires	5854	Territoire Marseille Provence	
Publicité		Territoire du Pays Salonais	3209
Déplacements, missions	200	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
		Territoire Istres Ouest Provence	
Charges de personnel	4751	Territoire Pays de Martigues	
Salaires bruts	2999	Organismes sociaux (à détailler)	
Autres charges de personnel	1752	
		Fonds Européens	
Autres frais généraux		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
		
TOTAL CHARGES :	11005	TOTAL PRODUITS :	11005

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de2153.....€ représente19,56..... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à MARSEILLE Cachet de l'Association :
 Le 21 / 09 / 2016

Association Départementale pour le
 Développement des Actions de Prévention 13
 A.D.A.P. 13
 La Nautille - 18, Cité des Jonquilles - 13013 MARSEILLE
 Tel : 04 91 71 40 66 - Fax 04 91 71 39 57
 Email : addap13@addap13.org
 Brev 1 775 559 925 00M2 - APE : 9499Z
 URSSAF 130,140,1789494

2017-532

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	J janvier 2017 à décembre 2017
Lieu(x) de réalisation	Pennes Mirabeau
Contenus et objectifs de l'action	2 chantiers éducatifs rémunérés
Public(s) ciblé(s)	8 jeunes filles et garçons âgés de 17 à 21ans sans emploi, sans formation
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	2x1 semaine de 35h soit 5 jours a 7heures /jeune
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action	200	Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	200	Cotisations	
		Subventions demandées :	
Services extérieurs		Etat (à détailler)	
Locations		Région (s)	2000
Entretien		Département (s)ASE/ADDAP13.....	5061
Assurances		Commune (s)PENNE MIRABEAU.....	2394
		Métropole Aix Marseille Provence (Total)	
Autres Services extérieurs	6532	Territoire du Pays d'Aix	2338
Honoraires	6332	Territoire Marseille Provence	
Publicité		Territoire du Pays Salonais	3209
Déplacements, missions	200	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
		Territoire Istres Ouest Provence	
Charges de personnel	5061	Territoire Pays de Martigues	
Salaires bruts	3195	Organismes sociaux (à détailler)	
Autres charges de personnel	1866	
		Fonds Européens	
Autres frais généraux		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
		
TOTAL CHARGES :	11793	TOTAL PRODUITS :	11793

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de 2338.....€ représente 19,83..... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100 pour le

Fait à... MARSEILLE Cachet de l'Association :
 Le ...21/09/2016

A.D.D.A.P. 13
 Le Nauffle - 15, Chemin des Jonquilles - 13013 MARSEILLE
 Tél. 04.91.71.80.00 - Fax 04.91.71.21.67
 E-mail : addap13@addap13.org
 Siret : 775 569 935 00013 - APE : 88
 URSSAF 130.140.1788494

CONVENTION ATTRIBUTIVE D'UNE SUBVENTION SPÉCIFIQUE DE FONCTIONNEMENT

N°2017_

Entre,

La METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE, domiciliée 58, Boulevard Charles Livon, 13 007 Marseille, représentée par dûment habilité par la délibération n°

Ci-après dénommée « Métropole »

D'une part,

Et

L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS DE PRÉVENTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE (ADDAP13), située à Immeuble Le Nautile, 15 Chemin des Jonquilles, 13013 Marseille, représentée par Madame Danièle PERROT, son Président, dûment habilité à cet effet, ;

Ci-après dénommé : le « bénéficiaire »

D'autre part,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 modifiée ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu le règlement budgétaire et financier de la Métropole ;

Vu le décret n°2015-1085 du 28 août relatif à la création de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;

Vu le décret n°2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;

Vu la délibération HN009-11/16/CC du 17 mars 2016 du Conseil de Métropole portant délégation d'attributions du Conseil au Bureau de la Métropole ;

Vu les dossiers de demande de subvention de l'opérateur enregistrés sous les n° 2017-526, 2017-527, 2017-528, 2017-529, 2017-530, 2017-531, 2017-532 ;

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE I : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir l'objet, le montant, les conditions d'utilisation et les modalités de paiement de la subvention attribuée par la Métropole au bénéficiaire.

ARTICLE II : OBJET ET MONTANT DE LA SUBVENTION

La Métropole attribue une subvention d'un montant total maximal de 46 180 €, soit 15,47 % du coût total prévisionnel, pour un montant subventionnable de 298 604 € correspondant aux dépenses éligibles prévues dans le dossier de demande de subvention présenté à la Métropole, selon la répartition suivante :

Reçu au Contrôle de légalité le 21 avril 2017

Action	Coût prévisionnel	Participation	Taux intervention
Chantiers éducatifs sur Aix-en-Provence	35 178 €	6 200 €	17,62 %
Chantiers éducatifs sur Gardanne	11 743 €	3 000 €	25,55 %
Chantiers éducatifs sur Vitrolles	11 005 €	1 500 €	13,63 %
Chantiers éducatifs sur Les Pennes Mirabeau	11 793 €	1 700 €	14,42 %
Médiation sociale Aix en Provence	207 628 €	30 000 €	14,45 %
Animations Hors temps scolaires Aix en Provence	15 677 €	3 000 €	19,14 %
Animations Hors temps scolaires Gardanne	5 580 €	780 €	13,98 %
Total	298 604 €	46 180 €	15,47 %

ARTICLE III : CONDITIONS D'UTILISATION DE LA SUBVENTION

Le bénéficiaire de la subvention s'engage à utiliser les sommes attribuées par la Métropole conformément à l'objet de la subvention décrit dans les dossiers de demande de subvention présentés à la Métropole.

ARTICLE IV : MODALITÉS DE PAIEMENT DE LA SUBVENTION SPÉCIFIQUE DE FONCTIONNEMENT

Cette subvention spécifique de fonctionnement est liquidée de la façon suivante :

- un acompte de 80% après notification de la convention attributive de la subvention. Cet acompte est déductible des versements suivants ;

- Le solde sera versé l'année suivante au regard de la production des éléments suivants, au plus tard le 31 mars 2018 :

- les derniers bilans et comptes de résultat connus de l'association certifiés par le Président et le Trésorier de l'association,

- un bilan qualitatif et quantitatif de l'action conventionnée

- le compte de résultat final de l'action conventionnée, signé et certifié par le Président et le Trésorier de l'association,

Un état définitif des factures acquittées pourra être demandé.

ARTICLE V : DÉLAI DE VALIDITÉ DE LA SUBVENTION

Le bénéficiaire d'une subvention de fonctionnement spécifique dispose d'un délai de deux ans à compter du vote de celle-ci pour présenter les pièces justificatives.

ARTICLE VI : MODALITÉS DE CONTRÔLE

La Métropole peut se faire communiquer sur simple demande tout acte, contrat, facture ou document attestant de la bonne exécution de l'opération et faire procéder par ses délégués à toute vérification sur pièce ou sur place.

Le bénéficiaire ayant reçu, dans l'année en cours, une ou plusieurs subventions est tenu de fournir à la Métropole une copie certifiée de ses budgets et de ses comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de son activité.

Les comptes sont certifiés par le Commissaire aux comptes pour les personnes morales de droit privé qui en sont dotées, par le Président ou par le représentant habilité pour les autres.

- Lorsque la subvention métropolitaine est affectée à une dépense déterminée, le bénéficiaire doit produire à la Métropole un compte-rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention.

- Ce compte-rendu financier, présenté selon les dispositions réglementaires en vigueur, doit être transmis à la Métropole dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice pour lequel la subvention est attribuée.

ARTICLE VII : REVERSEMENT DE LA SUBVENTION

En cas de non-respect d'un des délais prévus par la présente convention, le bénéficiaire :

- ne peut prétendre au versement de la subvention ou au versement du solde de la subvention ;

- doit rembourser les sommes indûment perçues.

Si le contrôle sur pièces transmises par le bénéficiaire ou les contrôles sur place effectués par la Métropole conduisent la Métropole à constater la non-exécution totale ou partielle de l'opération subventionnée ou le non-respect par le bénéficiaire d'une disposition du règlement budgétaire et financier, le bénéficiaire :

- ne peut prétendre au versement du solde de la subvention ;
- doit rembourser les sommes indûment perçues.

ARTICLE VIII : DEVOIR D'INFORMATION

Le bénéficiaire s'engage à prévenir dans les meilleurs délais la Métropole de toute modification importante matérielle, financière ou technique affectant le programme aidé (changement de dénomination sociale du bénéficiaire, adoption de nouveaux statuts, changement d'adresse, etc.).

Toute modification de l'objet de la subvention, doit être acceptée par la Métropole et doit faire l'objet d'un avenant à la présente convention.

ARTICLE IX : RESPONSABILITÉ DE LA MÉTROPOLE

L'aide financière apportée par la Métropole à cette opération ne peut entraîner sa responsabilité à aucun titre, que ce soit pour un quelconque fait ou risque, préjudiciable au titulaire ou à un tiers, pouvant survenir en cours d'exécution.

ARTICLE X : MODALITÉS D'INFORMATION DU PUBLIC

En cas de diffusion de documents d'information et de communication destinés au public concernant l'opération subventionnée par la Métropole, le bénéficiaire devra faire état de l'aide métropolitaine par tout moyen autorisé par l'institution, par exemple, l'apposition du logo de la Métropole conformément à la charte graphique métropolitaine.

ARTICLE XI : DATE D'EFFET ET RÉSILIATION DE LA CONVENTION

La présente convention est exécutoire à sa notification par la Métropole au bénéficiaire de l'aide.

La convention prend fin par le versement du solde de la subvention au bénéficiaire de l'aide, par la résiliation de la convention à l'initiative du bénéficiaire renonçant à la subvention ou par la résiliation unilatérale et de plein droit par la Métropole dans le cas où les engagements visés par la présente convention ne seraient pas respectés par le bénéficiaire.

Dans ce dernier cas, cette résiliation prend effet à sa notification par lettre recommandée avec accusé de réception au bénéficiaire de la subvention.

La résiliation mettra fin à l'aide apportée par la Métropole qui pourra exiger le reversement des sommes versées non encore engagées par le bénéficiaire.

Fait à
en 2 exemplaires originaux
Le2017,

Danièle PERROT
Président de l'ADDAP13

(cachet et signature)

N° G.U : 2017-0005	Axe N° 02	
Tiers : 109798		
CAFC LA RECAMPADO REPI Relations Pères Incarcérés		

Président	Odile BERTIER
Siège	Aix en Provence
Objet statutaire	Aider les familles en crise due à la séparation ou à la rupture, à élaborer leurs nouvelles conditions de vie et celles de leurs enfants par une action préventive et de soutien.
Principales réalisations N-1	Maintien ou restauration des relations entre des enfants et leur père incarcéré. Faciliter le retour du détenu dans son environnement familial à la sortie qu'il y ait ou non projet de séparation conjugale.
Objet de la demande de subvention N	Intervention à 3 niveaux : - mise en place de rencontres - groupe de parole pour réfléchir et s'exprimer sur la paternité des pères incarcérés. Informations collectives sur le centre de peine aménagées et présenter aux détenus les différents services de la RECAMPADO.
Autres partenaires	État, Région, CD 13, CAF...
DONNÉES FINANCIÈRES	
Montant budget Asso	484 000 €
Montant budget Action	15 972 €
Montant demandé	1 000 €
% subvention / budget	6,26 %
Montant proposé à la commission	1 000 €
Subvention N-1	3 200 €
Avis du service	Avis favorable

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

DÉFICIT À REPORTER :		EXCÉDENT À REPORTER :	
DÉPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, prestations de services	
Achats de spectacles, expositions		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations CNAF / MSA / PU	249 147
Fournitures non stockables (eau, énergie)	3350	Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement	3500	74 - Subventions d'exploitation	
Fournitures administratives	1990	Etat (à détailler)	Juridice 32 000
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles		Région (s)	40 000
61 - Services extérieurs		Département (s)	Ach. de prévention 52 000
Sous-traitance générale		Commune (s)	Aix, Salon 6550
Locations mobilières et immobilières		Métropole Aix Marseille Provence (Total)	47 000
Entretien et réparation		Territoire du Pays d'Aix (total sollicité)	29 000
Assurances	5170	Détail par service	Prévention
Documentation	420		
Divers	3122		
62 - Autres Services extérieurs		Territoire Marseille Provence	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	17 000	Territoire du Pays Salonais	3 000
Publicité, publications	920	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
Déplacements, missions et réceptions	32 600	Territoire Istres Ouest Provence	8 000
Frais postaux et de télécommunication	4 600	Territoire Pays de Martigues	7 000
Services bancaires	550		
Divers	3072	Organismes sociaux (à détailler)	CAF 36 703 CCCS 13 000
63 - Impôts et taxes		Fonds Européens	
Impôts et taxes sur rémunérations	3 400	75 - Autres produits de gestion courante	
Autres impôts et taxes		Cotisations	90
64 - Charges de personnel		Autres (à détailler)	DSPIP 6 000
Salaires bruts	227 970	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Charges sociales	108 099	76 - Produits financiers	1510
Autres charges de personnel		77 - Produits exceptionnels	
65 - Autres charges de gestion courante		78 - Reprise sur amortissements et provisions	
67 - Charges exceptionnelles			
68 - Dotations aux amortissements et provisions	18 237		

TOTAL DÉPENSES : 484 000 **TOTAL RECETTES :** 484 000

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à Aix-en-Provence le 6/9/16
 Signature du Président

[Signature]

Cachet de l'Association

C.A.F.C. La Recampado
 6 allée Estienne d'Orves
 13090 AIX-EN-PROVENCE
 Tél: 04 42 20 47 09

2017.00003

(4) Service REPI (Relation enfant/père incarcéré)

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Toute l'année 2017
Lieu(x) de réalisation	Maison d'arrêt de Lunas et centre de détention de Salon.
Contenus et objectifs de l'action	Veux notes d'appartenance
Public(s) ciblé(s)	Famille dont le père est incarcéré et le couple séparé.
Nombre de participants / exposants	30 Familles environ
Nombre de spectateurs / visiteurs	-
Durée de l'action	1 an.
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	111	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	182	Cotisations	3
		Subventions demandées :	
Services extérieurs		Etat (à détailler)	
Locations		Région (s)	5000
Entretien	50	Département (s)	
Assurances	191	Commune (s)	
		Métropole Aix Marseille Provence (Total)	2000
Autres Services extérieurs		Territoire du Pays d'Aix	1000
Honoraires		Territoire Marseille Provence	
Publicité		Territoire du Pays Salonais	1000
Déplacements, missions	1076	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
		Territoire Istres Ouest Provence	
Charges de personnel		Territoire Pays de Martigues	
Salaires bruts	9173	Organismes sociaux (à détailler)	2919
Autres charges de personnel	3567 C.A.F.	6000
	 D.S.P.P.	
		Fonds Européens	
Autres frais généraux	1642	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	50
	 Produits Financiers	
TOTAL CHARGES :	15972	TOTAL PRODUITS :	15972

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires
C	0

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de ..2000..€ représente17,57 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix-en-Provence Le 9/1/16

Cachet de l'Association :

C.A.F.C. La Recampado
 6 allée Estienne d'Orves
 13090 AIX-EN-PROVENCE
 Tél: 04 42 20 47 09

N° G.U : 2017-002 2017-003 2017-004	Axe N° 02	
Tiers : 109798		
CAFC LA RECAMPADO		

Président	Odile BERTIER
Siège	Aix en Provence
Objet statutaire	Aider les familles en crise due à la séparation ou à la rupture, à élaborer leurs nouvelles conditions de vie et celles de leurs enfants par une action préventive et de soutien.
Principales réalisations N-1	Permanences d'accueil et d'écoute ouverte à toute suite éventuelle à donner dans le cadre de Famille en Crise ou orientation vers une institution. Elles s'adressent aux familles en difficulté dans les réaménagements des liens intra-familiaux, aux parents ayants des difficultés avec les adolescents, aux adolescents en crise, aux grands-parents en difficultés.
Objet de la demande de subvention N	L'association se propose de reconduire les 3 actions suivantes : - Écoute et accueil des familles en difficultés : Aix-en-Provence - Gardanne - Vitrolles - Espace rencontre : Aix-en-Provence - Médiation familiale : Gardanne - Vitrolles-Bouc-Bel-Air - Rognes
Autres partenaires	État, CR, CD13, CAF
DONNÉES FINANCIÈRES	
Montant budget Asso	484 000 €
Montant budget Action	419 632 €
Montant demandé	28 000 € Écoute familles : Aix-en-Provence - Gardanne - Vitrolles (10.000 €) Espace Aix-en-Provence (11.000 €) Médiation : Gardanne - Vitrolles-Bouc-Bel-Air - Rognes (7.000 €)
% subvention / budget	5,67 %
Montant proposé à la commission	23 800 € Écoute familles (6.500 €) Espace Aix-en-Provence (9.000 €) Médiation (8.300 €)
Subvention N-1	23 800 €
Avis du service	Avis favorable

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

DÉFICIT À REPORTER :		EXCÉDENT À REPORTER :	
DÉPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, prestations de services	
Achats de spectacles, expositions		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations CNAF / MSA / PU	249 147
Fournitures non stockables (eau, énergie)	3350	Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement	3500	74 - Subventions d'exploitation	
Fournitures administratives	1990	Etat (à détailler)	Juridice 32 000
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles		Région (s)	40 000
61 - Services extérieurs		Département (s)	Ach. de prévention 52 000
Sous-traitance générale		Commune (s)	Aix, Salon 6550
Locations mobilières et immobilières		Métropole Aix Marseille Provence (Total)	47 000
Entretien et réparation		Territoire du Pays d'Aix (total sollicité)	29 000
Assurances	5170	Détail par service	Prévention
Documentation	420		
Divers	3122		
62 - Autres Services extérieurs		Territoire Marseille Provence	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	17 000	Territoire du Pays Salonais	3 000
Publicité, publications	920	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
Déplacements, missions et réceptions	32 600	Territoire Istres Ouest Provence	8 000
Frais postaux et de télécommunication	4 600	Territoire Pays de Martigues	7 000
Services bancaires	550		
Divers	3072	Organismes sociaux (à détailler)	CAF 36 703 CCCS 13 000
63 - Impôts et taxes		Fonds Européens	
Impôts et taxes sur rémunérations	3 400	75 - Autres produits de gestion courante	
Autres impôts et taxes		Cotisations	90
64 - Charges de personnel		Autres (à détailler)	DSPIP 6 000
Salaires bruts	227 970	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Charges sociales	108 099	76 - Produits financiers	1510
Autres charges de personnel		77 - Produits exceptionnels	
65 - Autres charges de gestion courante		78 - Reprise sur amortissements et provisions	
67 - Charges exceptionnelles			
68 - Dotations aux amortissements et provisions	18 237		

TOTAL DÉPENSES : 484 000 **TOTAL RECETTES :** 484 000

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à Aix-en-Provence le 6/9/16
 Signature du Président

Re: 

Cachet de l'Association

C.A.F.C. La Recampado
 6 allée Estienne d'Orves
 13090 AIX-EN-PROVENCE
 Tél: 04 42 20 47 09

① Médiation Familiale

2017.0002

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Toute l'année 2017
Lieu(x) de réalisation	Siège de l'Ass, MJD Aix, MJD Martigues, MJD Salon, MD Miramas, MD Vaucluse, MD Gardanne
Contenus et objectifs de l'action	Voir note d'opportunité.
Public(s) ciblé(s)	Couple en séparation avec difficultés de communication
Nombre de participants / exposants	400 Familles concernées en 2015
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	1 an.
Entrées payantes	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'entrée : Barème CNAF.)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	1524	Vente PU	10 869
Prestations de services		Autres produits PS CNAF. HSA. AJ	149 450
Matières et fournitures	2498	Cotisations	41
		Subventions demandées :	
Services extérieurs		Etat (à détailler) Justice.....	3 500
Locations		Région (s) Prévention.....	10 000
Entretien	693	Département (s)	
Assurances	2 352	Commune (s) Salon.....	4 000
		Métropole Aix Marseille Provence (Total)	18 000
Autres Services extérieurs		Territoire du Pays d'Aix	10 000
Honoraires	7 735	Territoire Marseille Provence	
Publicité	419	Territoire du Pays Salonais	2 000
Déplacements, missions	12 844	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
		Territoire Istres Ouest Provence	4 000
Charges de personnel		Territoire Pays de Martigues	2 000
Salaires bruts	117 108	Organismes sociaux (à détailler)	3 673
Autres charges de personnel	45 542 C.A.F.	5 000
	 C.U.C.S	
Autres frais généraux	14 505	Fonds Européens	
		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
	 Produits Financiers	687
TOTAL CHARGES :	205 220	TOTAL PRODUITS :	205 220

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de 18 000 € représente 8,7% du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix-en-Provence
 Le 6/1/2017

Cachet de l'Association :
C.A.F.C. La Recampado
 6 allée Estienne d'Orves
 13090 AIX-EN-PROVENCE
 Tél: 04 42 20 47 09

C.A.F.C. La Recampado
 6 allée Estienne d'Orves
 13090 AIX-EN-PROVENCE
 Tél: 04 42 20 47 09

(2) Espaces de Rencontre 2017-0003

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Toute l'année 2017
Lieu(x) de réalisation	Siege de l'association et Ecole Toulmoud aux Martigues
Contenus et objectifs de l'action	Voir note d'opportunité
Public(s) ciblé(s)	Familles en rupture avec difficultés avérées.
Nombre de participants / exposants	230 Familles environ
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	1 an
Entrées payantes	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'entrée : 2...€)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	1 223	Vente	PO 2 231
Prestations de services		Autres produits	PS CNAF. 64 497
Matières et fournitures	2 004	Cotisations	33
		Subventions demandées :	
Services extérieurs		Etat (à détailler)	Justice 24 500
Locations		Région (s)	25 000
Entretien	556	Département (s)	18 714
Assurances	1 887	Commune (s) AIX	2 550
		Métropole Aix Marseille Provence (Total)	16 000
Autres Services extérieurs		Territoire du Pays d'Aix	11 000
Honoraires	6 205	Territoire Marseille Provence	
Publicité	336	Territoire du Pays Salonais	
Déplacements, missions	11 899	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
		Territoire Istres Ouest Provence	
Charges de personnel		Territoire Pays de Martigues	5 090
Salaires bruts	101 459	Organismes sociaux (à détailler)	C.A.F. 22 584
Autres charges de personnel	39 456	Fonds Européens	
		Emplois Aisés (ex CNASEA)	
Autres frais généraux	11 635	Autres recettes attendues (à détailler)	Produits Financiers 551
TOTAL CHARGES :	176 667	TOTAL PRODUITS :	176 660

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires
50 000	50 000

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de 16 000 € représente 9,05 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix-en-Provence le 6/1/2017 Cachet de l'Association :

C.A.F.C. La Recampado
 6 allée Estienne d'Orves
 13090 AIX-EN-PROVENCE
 Tél: 04 42 20 47 09

C.A.F.C. La Recampado
 6 allée Estienne d'Orves
 13090 AIX-EN-PROVENCE
 Tél: 04 42 20 47 09

③ Permanence d' "Ecoule familles" 2017.00004

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Toute l'année 2017
Lieu(x) de réalisation	Siège de l'ass, MD de Miramas, MC Istres, MD Vitrolles, MDC de Gardanne.
Contenus et objectifs de l'action	Voir note d'opportunité
Public(s) ciblé(s)	Familles en questionnement ou en débat de crise
Nombre de participants / exposants	110 familles environ
Nombre de spectateurs / visiteurs	-
Durée de l'action	1 an
Entrées payantes	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée San Aix Uniquement - Barème CAF.)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	261	Vente	3900
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	428	Cotisations	7
		Subventions demandées :	
Services extérieurs		Etat (à détailler) F.i.P.D.	8000
Locations		Région (s)	
Entretien	119	Département (s)	
Assurances	903	Commune (s)	
		Métropole Aix Marseille Provence (Total)	11000
Autres Services extérieurs		Territoire du Pays d'Aix	7000
Honoraires	1326	Territoire Marseille Provence	
Publicité	72	Territoire du Pays Salonais	
Déplacements, missions	2543	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
		Territoire Istres Ouest Provence	4000
Charges de personnel		Territoire Pays de Martigues	
Salaires bruts	21682	Organismes sociaux (à détailler)	6727
Autres charges de personnel	8432 C.A.F.	8000
	 C.U.C.S.	
		Fonds Européens	
Autres frais généraux	2486	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
	 Produits financiers	118
TOTAL CHARGES :	37752	TOTAL PRODUITS :	37752

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires
	0

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de 11.000.€ représente 29,13 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix-en-Provence
 Le 6/1/2016

Cachet de l'Association :

C.A.F.C. La Recampado
 6 allée Estienne d'Orves
 13090 AIX-EN-PROVENCE
 Tél: 04 42 20 47 09

C.A.F.C. La Recampado
 6 allée Estienne d'Orves
 13090 AIX-EN-PROVENCE
 Tél: 04 42 20 47 09

CONVENTION ATTRIBUTIVE D'UNE SUBVENTION SPÉCIFIQUE DE FONCTIONNEMENT

N°2017_

Entre,

La METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE, domiciliée 58, Boulevard Charles Livon, 13 007 Marseille, représentée par dûment habilité par la délibération n°

Ci-après dénommée « Métropole »

D'une part,

Et

LE CENTRE ASSOCIATIF FAMILLE EN CRISE LA RECAMPADO (CAF LA RECAMPADO) , située au 6 Allée Estienne d'Orves, Aix-en-Provence 13090, représentée par Madame Odile BERTIER, son Président, dûment habilité à cet effet, ;

Ci-après dénommé : le « bénéficiaire »

D'autre part,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 modifiée ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu le règlement budgétaire et financier de la Métropole ;

Vu le décret n°2015-1085 du 28 août relatif à la création de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;

Vu le décret n°2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;

Vu la délibération HN009-11/16/CC du 17 mars 2016 du Conseil de Métropole portant délégation d'attributions du Conseil au Bureau de la Métropole ;

Vu les dossiers de demande de subvention de l'opérateur enregistrés sous les n° 2017-002, 2017-003, 2017-004, 2017-005 ;

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE I : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir l'objet, le montant, les conditions d'utilisation et les modalités de paiement de la subvention attribuée par la Métropole au bénéficiaire.

ARTICLE II : OBJET ET MONTANT DE LA SUBVENTION

La Métropole attribue une subvention d'un montant total maximal de 24 800 €, soit 5,69 % du coût total prévisionnel, pour un montant subventionnable de 435 604 € correspondant aux dépenses éligibles prévues dans le dossier de demande de subvention présenté à la Métropole, selon la répartition suivante :

Reçu au Contrôle de légalité le 21 avril 2017

Action	Coût prévisionnel	Participation	Taux intervention
Action Relations Pères incarcérés et enfants	15 972 €	1 000 €	6,26 %
Écoute Familles Aix-en-Provence, Gardanne, Vitrolles	37 752 €	6 500 €	17,22 %
Espace Rencontre Aix-en-Provence	176 660 €	9 000 €	5,09 %
Médiation Familiale Gardanne Vitrolles Bouc-Bel-Air Rognes	205 220 €	8 300 €	4,04 %
Total	435 604 €	24 800 €	5,69 %

ARTICLE III : CONDITIONS D'UTILISATION DE LA SUBVENTION

Le bénéficiaire de la subvention s'engage à utiliser les sommes attribuées par la Métropole conformément à l'objet de la subvention décrit dans les dossiers de demande de subvention présentés à la Métropole.

ARTICLE IV : MODALITÉS DE PAIEMENT DE LA SUBVENTION SPÉCIFIQUE DE FONCTIONNEMENT

Cette subvention spécifique de fonctionnement est liquidée de la façon suivante :

- un acompte de 80% après notification de la convention attributive de la subvention. Cet acompte est déductible des versements suivants ;
 - Le solde sera versé l'année suivante au regard de la production des éléments suivants, au plus tard le 31 mars 2018 :
 - les derniers bilans et comptes de résultat connus de l'association certifiés par le Président et le Trésorier de l'association,
 - un bilan qualitatif et quantitatif de l'action conventionnée
 - le compte de résultat final de l'action conventionnée, signé et certifié par le Président et le Trésorier de l'association,
- Un état définitif des factures acquittées pourra être demandé.

ARTICLE V : DÉLAI DE VALIDITÉ DE LA SUBVENTION

Le bénéficiaire d'une subvention de fonctionnement spécifique dispose d'un délai de deux ans à compter du vote de celle-ci pour présenter les pièces justificatives.

ARTICLE VI : MODALITÉS DE CONTRÔLE

La Métropole peut se faire communiquer sur simple demande tout acte, contrat, facture ou document attestant de la bonne exécution de l'opération et faire procéder par ses délégués à toute vérification sur pièce ou sur place.

Le bénéficiaire ayant reçu, dans l'année en cours, une ou plusieurs subventions est tenu de fournir à la Métropole une copie certifiée de ses budgets et de ses comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de son activité.

Les comptes sont certifiés par le Commissaire aux comptes pour les personnes morales de droit privé qui en sont dotées, par le Président ou par le représentant habilité pour les autres.

- Lorsque la subvention métropolitaine est affectée à une dépense déterminée, le bénéficiaire doit produire à la Métropole un compte-rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention.
- Ce compte-rendu financier, présenté selon les dispositions réglementaires en vigueur, doit être transmis à la Métropole dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice pour lequel la subvention est attribuée.

ARTICLE VII : REVERSEMENT DE LA SUBVENTION

En cas de non-respect d'un des délais prévus par la présente convention, le bénéficiaire :

- ne peut prétendre au versement de la subvention ou au versement du solde de la subvention ;
- doit rembourser les sommes indûment perçues.

Si le contrôle sur pièces transmises par le bénéficiaire ou les contrôles sur place effectués par la Métropole

conduisent la Métropole à constater la non-exécution totale ou partielle de l'opération subventionnée ou le non-respect par le bénéficiaire d'une disposition du règlement budgétaire et financier, le bénéficiaire :

- ne peut prétendre au versement du solde de la subvention ;
- doit rembourser les sommes indûment perçues.

ARTICLE VIII : DEVOIR D'INFORMATION

Le bénéficiaire s'engage à prévenir dans les meilleurs délais la Métropole de toute modification importante matérielle, financière ou technique affectant le programme aidé (changement de dénomination sociale du bénéficiaire, adoption de nouveaux statuts, changement d'adresse, etc.).

Toute modification de l'objet de la subvention, doit être acceptée par la Métropole et doit faire l'objet d'un avenant à la présente convention.

ARTICLE IX : RESPONSABILITÉ DE LA MÉTROPOLE

L'aide financière apportée par la Métropole à cette opération ne peut entraîner sa responsabilité à aucun titre, que ce soit pour un quelconque fait ou risque, préjudiciable au titulaire ou à un tiers, pouvant survenir en cours d'exécution.

ARTICLE X : MODALITÉS D'INFORMATION DU PUBLIC

En cas de diffusion de documents d'information et de communication destinés au public concernant l'opération subventionnée par la Métropole, le bénéficiaire devra faire état de l'aide métropolitaine par tout moyen autorisé par l'institution, par exemple, l'apposition du logo de la Métropole conformément à la charte graphique métropolitaine.

ARTICLE XI : DATE D'EFFET ET RÉSILIATION DE LA CONVENTION

La présente convention est exécutoire à sa notification par la Métropole au bénéficiaire de l'aide.

La convention prend fin par le versement du solde de la subvention au bénéficiaire de l'aide, par la résiliation de la convention à l'initiative du bénéficiaire renonçant à la subvention ou par la résiliation unilatérale et de plein droit par la Métropole dans le cas où les engagements visés par la présente convention ne seraient pas respectés par le bénéficiaire.

Dans ce dernier cas, cette résiliation prend effet à sa notification par lettre recommandée avec accusé de réception au bénéficiaire de la subvention.

La résiliation mettra fin à l'aide apportée par la Métropole qui pourra exiger le reversement des sommes versées non encore engagées par le bénéficiaire.

Fait à
en 2 exemplaires originaux
Le2017,

Odile BERTIER

Président de CAFC LA RECAMPAO

(cachet et signature)

N° G.U : 2017-34 2017-35 2017-36 2017-37 2017-38 2017-39	Axe N°02	
Tiers : 114417		
École des parents et des éducateurs (EPE)		

Président	Serge TISSERON
Siège	Aix-en-Provence
Objet statutaire	Action de prévention et de soutien à la parentalité : - Soutenir et accompagner les parents dans leurs questionnements et difficultés. - Favoriser le dialogue dans le groupe familial. Aider les membres de la famille à développer leurs ressources personnelles. - Organiser les espaces de rencontres et d'échanges entre parents. - Créer des espaces de réflexion pour les professionnels au contact des familles. - Accompagner les jeunes aux différentes périodes de leur développement.
Principales réalisations N-1	Action « A l'écoute des familles » au Pôle de solidarité de Bouc Bel Air, sur Les Pennes Mirabeau auprès des collégiens et des parents de collégiens Action « A l'écoute des jeunes » dans les écoles élémentaires et l'espace Jeunes sur Bouc Bel Air ainsi que sur la commune de Venelles Action « Passage en 6ème » dans les écoles des Pennes Mirabeau Action « Parentalité et scolarité » sur la commune d'Aix en Provence (permanences et conférences).
Objet de la demande de subvention N	L'association propose de reconduire l'ensemble de ses actions sur les communes d'Aix-en-Provence, Bouc-Bel-Air, Les Pennes-Mirabeau et Venelles
Autres partenaires	CD13, Communes, CAF
DONNÉES FINANCIÈRES	
Montant budget Asso	162 551 €
Montant budget Action	59 465 €
Montant demandé	29 850 € Venelles (2.500 €) - Aix-en-Provence (4.000 €) - Écoutes Les pennes-Mirabeau (3.850 €) - Passage en 6ème Les Pennes-Mirabeau (2.500 €) - Écoute jeunes Bouc-Bel-Air (7.000 €) - Écoutes famille Bouc-Bel-Air (10.000 €)
% subvention / budget	44,56 %
Montant proposé à la commission	26 500 € Venelles (2.500 €) - Aix-en-Provence (3.000 €) - Écoutes Les pennes-Mirabeau (3.000 €) - Passage en 6ème Les Pennes-Mirabeau (2.000 €) - Bouc-Bel-Air (7.000 €) - Écoutes Bouc-Bel-Air (9.000 €)
Subvention N-1	26 500 €
Avis du service	Avis favorable

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

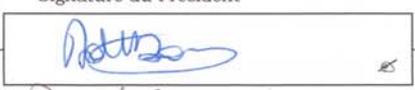
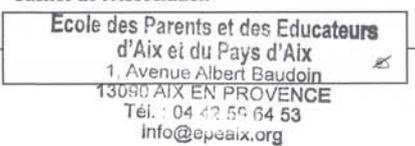
DÉFICIT À REPORTER :		EXCÉDENT À REPORTER : 1036	
DÉPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 - Achats	18500	70 - Vente de produits finis, prestations de services	19746
Achats de spectacles, expositions	16000	Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures	600	Prestations	
Fournitures non stockables (eau, énergie)	250	Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement	900	74 - Subventions d'exploitation	115400
Fournitures administratives	750	Etat (à détailler)	
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles		Région (s)	
61 - Services extérieurs	1320	Département (s) <i>Corsica, Ardennes</i>	45000
Sous-traitance générale		Commune (s) <i>BBA + LPA + Av Aix... Canton de Ville</i>	15150 7400
Locations mobilières et immobilières		Métropole Aix Marseille Provence (Total)	
Entretien et réparation	320	Territoire du Pays d'Aix (total sollicité)	29850
Assurances	500	<i>Détail par service</i>	
Documentation	500	<i>Prévention de la</i>	29850
Divers		<i>délinquance</i>	
62 - Autres Services extérieurs	17800	Territoire Marseille Provence	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	3000	Territoire du Pays Salonais	
Publicité, publications	500	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
Déplacements, missions et réceptions	11000	Territoire Istres Ouest Provence	
Frais postaux et de télécommunication	1400	Territoire Pays de Martigues	
Services bancaires	100		
Divers	1800	Organismes sociaux (à détailler)	
63 - Impôts et taxes	366	<i>CAF</i>	5000
Impôts et taxes sur rémunérations		<i>REAAP</i>	13000
Autres impôts et taxes	366	Fonds Européens	
64 - Charges de personnel	120330	75 - Autres produits de gestion courante	24585
Salaires bruts	71467	Cotisations	9500
Charges sociales	47645	Autres (à détailler)	
Autres charges de personnel	1218	Emplois Aidés (ex CNASEA)	15085
65 - Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers	400
67 - Charges exceptionnelles	420	77 - Produits exceptionnels	2420
68 - Dotations aux amortissements et provisions	3815	78 - Reprise sur amortissements et provisions	

TOTAL DÉPENSES : 162551 **TOTAL RECETTES :** 162551

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à *Aix en Provence* le *12.09.2016*

Signature du Président:  Cachet de l'Association: 

Par déléguation - Adisana Bagumbi, directrice

8

2017 Parentalité - Scolarité 2016 0039

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
 Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Janvier 2017
Lieu(x) de réalisation	Centres sociaux, collèges, local EPE
Contenus et objectifs de l'action	Soutien et accompagnement des jeunes et des familles
Public(s) ciblé(s)	parents, familles, collégiens
Nombre de participants / exposants	collégiens: 150, collégiens: 340, AFS: 20 familles
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	10h
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017
 Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action	5200	Ressources propres	980
Achats		Vente	
Prestations de services	4700	Autres produits	800
Matières et fournitures	500	Cotisations	180
		Subventions demandées :	12900
Services extérieurs	380	Etat (à détailler)	
Locations		Région (s)	
Entretien	300	Département (s)	
Assurances	80	Commune (s) <i>Comm. Etoile de Ville</i>	7400
		Métropole Aix Marseille Provence (Total)	
Autres Services extérieurs	350	Territoire du Pays d'Aix	4000
Honoraires	100	Territoire Marseille Provence	
Publicité	250	Territoire du Pays Salonais	
Déplacements, missions		Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
		Territoire Istres Ouest Provence	
Charges de personnel	7950	Territoire Pays de Martigues	
Salaires bruts	4770	Organismes sociaux (à détailler)	
Autres charges de personnel	3180 <i>R.E.A.A.P.</i>	1500
		
Autres frais généraux		Fonds Européens	
		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
		
TOTAL CHARGES :	13880	TOTAL PRODUITS :	13880

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	900
Mise à disposition (biens & prestations)	700	Prestations en nature	700
Personnel bénévole	900	Dons en nature	
Total des contributions volontaires	1600	Total des contributions volontaires	1600

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de *4000*...€ représente *28,8*... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à *Aix en Provence* Cachet de l'Association :
 Le *12/03/2016*

Ecole des Parents et des Educateurs
 d'Aix et du Pays d'Aix
 1 Avenue Albert Baudouin
 13090 AIX EN PROVENCE
 Tél. : 04 42 59 64 53
 info@epeaix.org

2017 Le Pennes-Archevêque "Passage en 6^e" 2017.00035

DESRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
 1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
 Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	2017
Lieu(x) de réalisation	Ecole élémentaires de la Commune
Contenus et objectifs de l'action	Récits historiques avant l'entrée en 6 ^e
Public(s) ciblé(s)	élèves de CM2 de la commune de PA.
Nombre de participants / exposants	270 élèves
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	1 mois
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée :.....€)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription :..... €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017
 Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action	2400	Ressources propres	285
Achats		Vente	
Prestations de services	9400	Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	
		Subventions demandées :	
Services extérieurs	90	Etat (à détailler)	
Locations		Région (s)	
Entretien	50	Département (s)	
Assurances	40	Commune (s)L.P.A.....	2000
		Métropole Aix Marseille Provence (Total)	
Autres Services extérieurs	205	Territoire du Pays d'Aix	2500
Honoraires		Territoire Marseille Provence	
Publicité		Territoire du Pays Salonais	
Déplacements, missions	205	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
		Territoire Istres Ouest Provence	
Charges de personnel	2090	Territoire Pays de Martigues	
Salaires bruts	1254	Organismes sociaux (à détailler)	
Autres charges de personnel	836	
		Fonds Européens	
Autres frais généraux		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
		
TOTAL CHARGES :	4785	TOTAL PRODUITS :	4785

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de 2500...€ représente52,2... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix-en-Provence Le 12/09/2016 Cachet de l'Association :

Ecole des Parents et des Educateurs
 d'Aix et du Pays d'Aix
 1, Avenue Albert Baudoin
 13090 AIX EN PROVENCE
 Tél. : 04 42 59 64 53
 info@epeaix.org

2017 Les Pennes-Hirabeau "à l'écoute des familles" 2017.00036

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
 Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	2017
Lieu(x) de réalisation	Local ds Pennes-Hirabeau
Contenus et objectifs de l'action	Permanences d'écoute, soutien aux familles.
Public(s) ciblé(s)	Parents, enfants, adolescents.
Nombre de participants / exposants	35 à 40 familles 200 entretiens -
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	1 an
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017
 Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	660
Achats		Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	50	Cotisations	
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations		Etat (à détailler)	
Entretien <i>Interurb / Téléphone</i>	90	Région (s)	
Assurances	50	Département (s)	
		Commune (s) <i>ville ds P.H.</i>	5650
Autres Services extérieurs		Métropole Aix Marseille Provence (Total)	
Honoraires		Territoire du Pays d'Aix	3850
Publicité		Territoire Marseille Provence	
Déplacements, missions	1270	Territoire du Pays Salonais	
Charges de personnel	8700	Territoire Istres Ouest Provence	
Salaires bruts	5220	Territoire Pays de Martigues	
Autres charges de personnel	3480	Organismes sociaux (à détailler)	
Autres frais généraux		
		Fonds Européens	
		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
		
TOTAL CHARGES :	10160	TOTAL PRODUITS :	10160

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de 3850...€ représente37,9... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à *Aix-en-Provence* Cachet de l'Association :
 Le *12/01/2017*

Ecole des Parents et des Educateurs
 d'Aix et du Pays d'Aix
 Avenue Albert Bausoin
 13090 AIX EN PROVENCE
 Tél : 04 42 59 64 53
 info@epeaix.org

2017 Bouc Bel Air "à l'écoute des Jeunes"

2017.00037

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
 Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Janvier 2017
Lieu(x) de réalisation	école élémentaire, espace Jeunes
Contenus et objectifs de l'action	rencontres théâtrales, ateliers d'improvisation
Public(s) ciblé(s)	élèves de CM2, collégiens
Nombre de participants / exposants	230
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017
 Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
 DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	1000
Achats		Vente	
Prestations de services	3900	Autres produits	
Matières et fournitures		Cotisations	
		Subventions demandées :	
Services extérieurs		Etat (à détailler)	
Locations		Région (s)	
Entretien <i>Internet + tel</i>	100	Département (s)	
Assurances	40	Commune (s) <i>C.F.S.P.D.</i>	1500
		Métropole Aix Marseille Provence (Total)	
Autres Services extérieurs		Territoire du Pays d'Aix	7000
Honoraires		Territoire Marseille Provence	
Publicité		Territoire du Pays Salonais	
Déplacements, missions	550	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
		Territoire Istres Ouest Provence	
Charges de personnel	4910	Territoire Pays de Martigues	
Salaires bruts	2946	Organismes sociaux (à détailler)	
Autres charges de personnel	1964	
		
Autres frais généraux		Fonds Européens	
		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
		
TOTAL CHARGES :	9500	TOTAL PRODUITS :	9500

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de 7000.....€ représente73,7..... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à *Aix en Provence* Cachet de l'Association :
 Le *12/03/2016*

Ecole des Parents et des Educateurs
 d'Aix et du Pays d'Aix
 1, Avenue Albert Baudoin
 13090 AIX EN PROVENCE
 Tél. : 04 42 59 64 53
 info@epeaix.org

2017 Bouc Bel Air "à l'écoute des familles" * 2017-00038

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
 Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Janvier 2017
Lieu(x) de réalisation	Pôle Solidarité, Collège
Contenus et objectifs de l'action	Permanences d'écoute, conférences.
Public(s) ciblé(s)	Familles, parents, enfants, adolescents
Nombre de participants / exposants	Permanences : 50 familles - Conférences : 90 personnes
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	1 an
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017
 Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services	600	Autres produits	750
Matières et fournitures	130	Cotisations	250
		Subventions demandées :	
Services extérieurs		Etat (à détailler)	
Locations		Région (s)	
Entretien	260	Département (s)	
Assurances	50	Commune (s) G.I.S.P.A.	4000
		Métropole Aix Marseille Provence (Total)	
Autres Services extérieurs		Territoire du Pays d'Aix	10000
Honoraires		Territoire Marseille Provence	
Publicité		Territoire du Pays Salonais	
Déplacements, missions	1090	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
		Territoire Istres Ouest Provence	
Charges de personnel	12870	Territoire Pays de Martigues	
Salaires bruts	7722	Organismes sociaux (à détailler)	
Autres charges de personnel	5148	
		Fonds Européens	
Autres frais généraux		Emplois Aïdés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
		
TOTAL CHARGES :	15000	TOTAL PRODUITS :	15000

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)	2000	Prestations en nature	2000
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires	2000	Total des contributions volontaires	2000

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de 10000...€ représente66,6.... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à... Aix en Provence Cachet de l'Association :
 Le 12/09/2016

Ecole des Parents et des Educateurs
 d'Aix et du Pays d'Aix
 1, Avenue Albert Baudouin
 13090 AIX EN PROVENCE
 Tél. : 04 42 59 64 53
 info@epeaix.org

2017 - VENELLES "A l'écoute des familles" 2017-00039

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
 Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Janvier 2017
Lieu(x) de réalisation	CC AS
Contenus et objectifs de l'action	Permanences d'écoute, soutien aux familles.
Public(s) ciblé(s)	Familles, parents, enfants, adolescents.
Nombre de participants / exposants	20 familles
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	1 an
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017
 Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services		Autres produits	140
Matières et fournitures	50	Cotisations	
		Subventions demandées :	
Services extérieurs		Etat (à détailler)	
Locations		Région (s)	
Entretien	100	Département (s)	
Assurances	50	Commune (s) Venelles	3500
		Métropole Aix Marseille Provence (Total)	
Autres Services extérieurs		Territoire du Pays d'Aix	2500
Honoraires		Territoire Marseille Provence	
Publicité		Territoire du Pays Salonais	
Déplacements, missions	605	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
		Territoire Istres Ouest Provence	
Charges de personnel	5335	Territoire Pays de Martigues	
Salaires bruts	3201	Organismes sociaux (à détailler)	
Autres charges de personnel	2134	
		Fonds Européens	
Autres frais généraux		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
		
TOTAL CHARGES :		TOTAL PRODUITS :	6140

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)	1000	Prestations en nature	1000
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires	1000	Total des contributions volontaires	1000

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de 2.500...€ représente40,7..... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Aix en Provence Cachet de l'Association :
 Le 12.../09.../2016

Ecole des Parents et des Educateurs
 d'Aix et du Pays d'Aix
 1 Avenue Albert Baudouin
 13090 AIX EN PROVENCE
 Tél. : 04 42 59 64 53
 info@epeaix.org

CONVENTION ATTRIBUTIVE D'UNE SUBVENTION SPÉCIFIQUE DE FONCTIONNEMENT

N°2017_

Entre,

La METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE, domiciliée 58, Boulevard Charles Livon, 13 007 Marseille, représentée par dûment habilité par la délibération n°

Ci-après dénommée « Métropole »

D'une part,

Et

L'ÉCOLE DES PARENTS ET DES ÉDUCATEURS DES BOUCHES-DU-RHÔNE (EPE 13) , située au 1 Avenue Albert Baudoin, Aix-en-Provence 13090, représentée par Monsieur Serge TISSERON, son Président, dûment habilité à cet effet, ;

Ci-après dénommé : le « bénéficiaire »

D'autre part,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 modifiée ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu le règlement budgétaire et financier de la Métropole ;

Vu le décret n°2015-1085 du 28 août relatif à la création de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;

Vu le décret n°2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;

Vu la délibération HN009-11/16/CC du 17 mars 2016 du Conseil de Métropole portant délégation d'attributions du Conseil au Bureau de la Métropole ;

Vu les dossiers de demande de subvention de l'opérateur enregistrés sous les n° 2017-34, 2017-35, 2017-36, 2017-37, 2017-38, 2017-39 ;

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE I : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir l'objet, le montant, les conditions d'utilisation et les modalités de paiement de la subvention attribuée par la Métropole au bénéficiaire.

ARTICLE II : OBJET ET MONTANT DE LA SUBVENTION

La Métropole attribue une subvention d'un montant total maximal de 26 500 €, soit 44,56 % du coût total prévisionnel, pour un montant subventionnable de 59 465 € correspondant aux dépenses éligibles prévues dans le dossier de demande de subvention présenté à la Métropole, selon la répartition suivante :

Reçu au Contrôle de légalité le 21 avril 2017

Action	Coût prévisionnel	Participation	Taux intervention
Écoute familles Venelles	6 140 €	2 500 €	40,72 %
Parentalité et scolarité Aix-en-Provence	13 880 €	3 000 €	21,61 %
Écoute familles Les Pennes-Mirabeau	10 160 €	3 000 €	29,53 %
Passage en 6ème Les Pennes-Mirabeau	4 785 €	2 000 €	41,80 %
École des jeunes Bouc-Bel-Air	9 500 €	7 000 €	72,68 %
Écoute familles Bouc-Bel-Air	15 000 €	9 000 €	60 %
Total	59 465 €	26 500 €	44,56 %

ARTICLE III : CONDITIONS D'UTILISATION DE LA SUBVENTION

Le bénéficiaire de la subvention s'engage à utiliser les sommes attribuées par la Métropole conformément à l'objet de la subvention décrit dans les dossiers de demande de subvention présentés à la Métropole.

ARTICLE IV : MODALITÉS DE PAIEMENT DE LA SUBVENTION SPÉCIFIQUE DE FONCTIONNEMENT

Cette subvention spécifique de fonctionnement est liquidée de la façon suivante :

- un acompte de 80% après notification de la convention attributive de la subvention. Cet acompte est déductible des versements suivants ;

-Le solde sera versé l'année suivante au regard de la production des éléments suivants, au plus tard le 31 mars 2018 :

- les derniers bilans et comptes de résultat connus de l'association certifiés par le Président et le Trésorier de l'association,

- un bilan qualitatif et quantitatif de l'action conventionnée

- le compte de résultat final de l'action conventionnée, signé et certifié par le Président et le Trésorier de l'association,

Un état définitif des factures acquittées pourra être demandé.

ARTICLE V : DÉLAI DE VALIDITÉ DE LA SUBVENTION

Le bénéficiaire d'une subvention de fonctionnement spécifique dispose d'un délai de deux ans à compter du vote de celle-ci pour présenter les pièces justificatives.

ARTICLE VI : MODALITÉS DE CONTRÔLE

La Métropole peut se faire communiquer sur simple demande tout acte, contrat, facture ou document attestant de la bonne exécution de l'opération et faire procéder par ses délégués à toute vérification sur pièce ou sur place.

Le bénéficiaire ayant reçu, dans l'année en cours, une ou plusieurs subventions est tenu de fournir à la Métropole une copie certifiée de ses budgets et de ses comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de son activité.

Les comptes sont certifiés par le Commissaire aux comptes pour les personnes morales de droit privé qui en sont dotées, par le Président ou par le représentant habilité pour les autres.

- Lorsque la subvention métropolitaine est affectée à une dépense déterminée, le bénéficiaire doit produire à la Métropole un compte-rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention.

- Ce compte-rendu financier, présenté selon les dispositions réglementaires en vigueur, doit être transmis à la Métropole dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice pour lequel la subvention est attribuée.

ARTICLE VII : REVERSEMENT DE LA SUBVENTION

En cas de non-respect d'un des délais prévus par la présente convention, le bénéficiaire :

- ne peut prétendre au versement de la subvention ou au versement du solde de la subvention ;
- doit rembourser les sommes indûment perçues.

Si le contrôle sur pièces transmises par le bénéficiaire ou les contrôles sur place effectués par la Métropole

conduisent la Métropole à constater la non-exécution totale ou partielle de l'opération subventionnée ou le non-respect par le bénéficiaire d'une disposition du règlement budgétaire et financier, le bénéficiaire :

- ne peut prétendre au versement du solde de la subvention ;
- doit rembourser les sommes indûment perçues.

ARTICLE VIII : DEVOIR D'INFORMATION

Le bénéficiaire s'engage à prévenir dans les meilleurs délais la Métropole de toute modification importante matérielle, financière ou technique affectant le programme aidé (changement de dénomination sociale du bénéficiaire, adoption de nouveaux statuts, changement d'adresse, etc.).

Toute modification de l'objet de la subvention, doit être acceptée par la Métropole et doit faire l'objet d'un avenant à la présente convention.

ARTICLE IX : RESPONSABILITÉ DE LA MÉTROPOLE

L'aide financière apportée par la Métropole à cette opération ne peut entraîner sa responsabilité à aucun titre, que ce soit pour un quelconque fait ou risque, préjudiciable au titulaire ou à un tiers, pouvant survenir en cours d'exécution.

ARTICLE X : MODALITÉS D'INFORMATION DU PUBLIC

En cas de diffusion de documents d'information et de communication destinés au public concernant l'opération subventionnée par la Métropole, le bénéficiaire devra faire état de l'aide métropolitaine par tout moyen autorisé par l'institution, par exemple, l'apposition du logo de la Métropole conformément à la charte graphique métropolitaine.

ARTICLE XI : DATE D'EFFET ET RÉSILIATION DE LA CONVENTION

La présente convention est exécutoire à sa notification par la Métropole au bénéficiaire de l'aide.

La convention prend fin par le versement du solde de la subvention au bénéficiaire de l'aide, par la résiliation de la convention à l'initiative du bénéficiaire renonçant à la subvention ou par la résiliation unilatérale et de plein droit par la Métropole dans le cas où les engagements visés par la présente convention ne seraient pas respectés par le bénéficiaire.

Dans ce dernier cas, cette résiliation prend effet à sa notification par lettre recommandée avec accusé de réception au bénéficiaire de la subvention.

La résiliation mettra fin à l'aide apportée par la Métropole qui pourra exiger le reversement des sommes versées non encore engagées par le bénéficiaire.

Fait à
en 2 exemplaires originaux
Le2017,

Serge TISSERON
Président de l'EPE13

(cachet et signature)

N° G.U : 2017_126	Axe N° 02	
Tiers : 114921		
MEDIANCE 13 Le Point d'Accueil de Proximité du Jas de Bouffan (PAP)		

Président	PORTAS Jean-Yves
Siège	Marseille
Objet statutaire	Mettre en place des actions de facilitation de la vie quotidienne des habitants des Bouches-du-Rhône afin de faciliter l'accès aux services publics (il s'agit de développer des actions de prévention et de médiation) et de lutter contre les inégalités d'accès aux droits entre les territoires
Principales réalisations N-1	L'association a reçu 1638 personnes en entretien individuel au sein du Point d'Accueil de Proximité (PAP). Elle a accueilli de nombreuses personnes habitant même en dehors du quartier du Jas de Bouffan. Sa mission a permis de faciliter l'accès au droit, et de favoriser des activités supports de médiation. La proximité avec les usagers permet d'établir un contact privilégié dans un contexte de confiance qui renvoie finalement à la capacité à refonder du lien social
Objet de la demande de subvention N	L'association souhaite développer et essayer de mettre en place des permanences d'accueil dans les démarches d'accès aux droits sur les quartiers prioritaires afin de favoriser une proximité géographique. Pour cette année, deux lieux de permanence : sur le Centre Social les Amandiers et sur la Maison de la Justice et du Droit. Et ponctuellement les samedis sur des projets spécifiques en partenariat avec les structures présentes sur chacun des territoires concernés.
Autres partenaires	État, CAF, partenaires privés
DONNEES FINANCIERES	
Montant budget Asso	2 212 300 €
Montant budget Action	93 704 €
Montant demandé	20 000 €
% subvention / budget	5,34 %
Montant proposé à la commission	5 000 €
Subvention N-1	5 000 €
Avis du service	Avis favorable

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

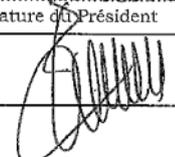
DÉFICIT À REPORTER :		EXCÉDENT À REPORTER :	
DÉPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 - Achats	40 500	70 - Vente de produits finis, prestations de services	7 000
Achats de spectacles, expositions Alimentation	3 500	Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures	15 000	Prestations L'agence de projet	5 000
Fournitures non stockables (eau, énergie)	14 000	Produits des activités annexes	2 800
Fournitures d'entretien et petit équipement		74 - Subventions d'exploitation	2 059 280
Fournitures administratives		Etat (à détailler)	
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles habillage projet SNEF / La Poste	8 000	MSAP	136 500
61 - Services extérieurs	112 700	EN... FIPD	18 000
Sous-traitance générale		Région (s)	
Locations mobilières et immobilières	76 600	Aide Culturel	12 000
Entretien et réparation	25 200	Appui Média	
Assurances	10 000	Département (s)	
Documentation	900	MSA associative	48 000
Divers		SL + AEB	82 780
62 - Autres Services extérieurs	158 100	Commune (s)	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	11 000	Crotat	60 000
Publicité, publications	3 000	Marseille	15 000
Déplacements, missions et réceptions	20 000	Métropole Aix Marseille Provence (Total)	
Frais postaux et de télécommunication	32 000	Territoire du Pays d'Aix (total sollicité)	
Services bancaires / cotisations	2 150	Détail par service	
Divers formation et frais de formation	90 000	Rel. pub. de la Ville	20 000
63 - Impôts et taxes	45 000	deut Région 5000 €	
Impôts et taxes sur rémunérations	45 000	et CPA 5.000 €	
Autres impôts et taxes		Territoire Marseille Provence et Crotat	197 000
64 - Charges de personnel	1 856 000	Territoire du Pays Salonais	
Salaires bruts	1 400 000	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
Charges sociales	378 000	Territoire Istres Ouest Provence	
Autres charges de personnel	78 000	Territoire Pays de Martigues ASF Crotat Anclos	345 000
65 - Autres charges de gestion courante		Organismes sociaux (à détailler)	
67 - Charges exceptionnelles		St. Etienne	1 105 000
68 - Dotations aux amortissements et provisions		Rixes	
		Fonds Européens Fondation A.P	20 000
		75 - Autres produits de gestion courante	11 500
		Cotisations	10 000
		Autres (à détailler) gestion courante	1 500
		Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		76 - Produits financiers	1 000
		77 - Produits exceptionnels	
		78 - Reprise sur amortissements et provisions	35 000
		79 - Transfert de Charges	98 520
TOTAL DÉPENSES :	2 212 300	TOTAL RECETTES :	2 212 300

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à Marseille le 28/09/2016

Signature du Président Cachet de l'Association



Ménilance 13
 126/128 Boulevard de Paris
 13003 Marseille
 Tél. 04 91 85 65 26 - Fax. 04 91 64 56
 Siret. 419 531 520 000 31 - APE 949*

8

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	De Janvier à Décembre 2017
Lieu(x) de réalisation	PAP - Gas de Bouffan - Aix en Pte.
Contenus et objectifs de l'action	Favoriser l'accès aux Droits
Public(s) cibé(s)	Tous Publics du Pays Aixois et Territoires Provençaux
Nombre de participants / exposants	1500
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	1 année renouvelable.
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'inscription :€) / an.

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action	1600	Ressources propres	600
Achats	1000	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	600	Cotisations	600
		Subventions demandées :	
Services extérieurs	50	Etat (à détailler) MSAP	19 000
Locations		Région (s)	
Entretien		Département (s)	x
Assurances	50	Commune (s) Aix en Pte	4500
		Métropole Aix Marseille Provence (Total)	
Autres Services extérieurs	2 660	Territoire du Pays d'Aix	20 000
Honoraires		Territoire Marseille Provence	
Publicité / Déplacements + mission	400	Territoire du Pays Salonais	
Déplacements, missions Taxe sur salaires	760	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
Frais Restauration et télécommunication	1500	Territoire Istres Ouest Provence	
Charges de personnel	80 893	Territoire Pays de Martigues	
Salaires bruts	62 615	Organismes sociaux (à détailler)	
Autres charges de personnel	250	
Frais de structure		Fonds Européens	
Autres frais généraux		Emplois Aidés (ex CNASEA) ASP	25 104
Frais de gestion structure	8501	Autres recettes attendues (à détailler)	
	 Citoyennes Provençales	24 500
TOTAL CHARGES :	93 704	TOTAL PRODUITS :	93 704

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de 20.000€ représente ...21,34... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à ...Marseille... Cachet de l'Association :
 Le ...28.../...09.../...2016



Médiance 13
 126/128 Boulevard de Paris
 13003 Marseille
 Tél. 04 91 96 66 26 - Fax 04 91 64 56 63
 Siret. 419 531 520 000 31 - APE 9499Z

N° G.U : 2017-143 2017-145 2017-147 2017-150 2017-151 2017-152 2017-153	Axe N° 02	
Tiers : 109368		
RESONANCES Médiation familiale		

Président	Marie-Claude TALIN
Siège	Peyrolles en Provence
Objet statutaire	Accompagnement des personnes en situation de crise et/ou de transition Accompagnement individuel ou familial
Principales réalisations N-1	<p>L'association a porté une action de médiation. Cette mission porte en premier lieu et dans tous les cas sur une reprise de communication. La grande majorité des situations concerne le conflit parental, plus précisément l'autorité parentale et l'exercice d'une coparentalité dans le cadre du divorce ou de la séparation des parents, au bénéfice des enfants (résidence de l'enfant, temps partagé avec chacun des parents et/ou ses grands-parents, et ses beaux-parents). A ce titre, l'association a organisé des entretiens sur les communes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Aix-en-Provence ➤ Jouques ➤ Pertuis ➤ Saint-Paul-Lez-Durance ➤ Meyrargues ➤ Peyrolles-en-Provence
Objet de la demande de subvention N	<p>L'association propose de reconduire les actions de médiation familiale avec une augmentation du nombre d'entretiens réalisés dans les communes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Aix-en-Provence ➤ Jouques ➤ Meyrargues ➤ Peyrolles-en-Provence ➤ Pertuis ➤ Saint-Paul-Lez-Durance <p>Elle propose également de renforcer son action sur Pertuis avec le « CLEF » (Contact Liens Écoute Familles) au bénéfice des 1 800 familles du centre ancien de la commune</p>
Autres partenaires	État, CR PACA, CD13, CAF, communes
DONNEES FINANCIERES	
Montant budget asso	802 470 €
Montant budget actions	228 014 €
Montant demandé	42 500 € <small>CLEF Pertuis (10.000€) - Aix-en-Provence (12.000€) - Jouques (3.000 €) - Pertuis (6.000 €) - Saint-Paul-Lez-Durance (3.000 €) - Meyrargues (2.000 €) - Peyrolles-en-Provence (6.500 €)</small>
% subvention / budget	14,91 %
Montant proposé à la commission	34 000 € <small>CLEF Pertuis (8.000€) - Aix-en-Provence (9.000€) - Jouques (3.000 €) - Pertuis (3.000 €) - Saint-Paul-Lez-Durance (3.000 €) - Meyrargues (2.000 €) - Peyrolles-en-Provence (6.000 €)</small>
Subvention N-1	35 000 €
Avis du service	Avis favorable

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
DÉPENSES - RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

DÉFICIT À REPORTER :		EXCÉDENT À REPORTER :	
DÉPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, prestations de services	
Achats de spectacles, expositions	6000	Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations	532020
Fournitures non stockables (eau, énergie)	2100	Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement	2100	74 - Subventions d'exploitation	
Fournitures administratives	6300	Etat (à détailler)	
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles		Ministère de la Justice	30000
		F.I.P.D.	22000
		Région (s)	
		PACA C.A.P.	42000
61 - Services extérieurs		Département (s)	
Sous-traitance générale		C.B. A.S. 82, 84	11000
		Commune (s)	
		Marseille	12000
		Autres	30500
Locations mobilières et immobilières	57168	Metropole Aix Marseille Provence (Total)	46000
Entretien et réparation	5730	Territoire du Pays d'Aix (total sollicité)	46000
Assurances	2200	Détail par service	
Documentation	500	Prévention de la délinquance	
Divers	6800	(Médiation Familiale 46000)	
62 - Autres Services extérieurs		Territoire Marseille Provence	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	62223	Territoire du Pays Salonais	
Publicité, publications	4350	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
Déplacements, missions et réceptions	37930	Territoire Istres Ouest Provence	
Frais postaux et de télécommunication	14600	Territoire Pays de Martigues	
Services bancaires	600	Organismes sociaux (à détailler)	
Divers	1020	S.A.F.	25000
63 - Impôts et taxes		N.S.A.	15300
Impôts et taxes sur rémunérations	19203	Fonds Européens	
Autres impôts et taxes		75 - Autres produits de gestion courante	
64 - Charges de personnel		Cotisations	200
Salaires bruts	392032	Autres (à détailler)	
Charges sociales	176414	Emplois Aidés (ex CNASEA)	36192
Autres charges de personnel		76 - Produits financiers	250
65 - Autres charges de gestion courante	400	77 - Produits exceptionnels	8
67 - Charges exceptionnelles	4400	78 - Reprise sur amortissements et provisions	
68 - Dotations aux amortissements et provisions	400		
TOTAL DÉPENSES :	802470	TOTAL RECETTES :	802470

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à Peyrolle le 19/9/2016

Signature du Président: *[Signature]*

Cachet de **RESONANCES**
 Zac Val de Duranco
 15, rue des Trois Francs - 13860 Peyrolles en Provence
 04 42 67 14 17
 ass-resonances@wanadoo.fr

8

2017.00113

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	- 2017
Lieu(x) de réalisation	Peypolles
Contenus et objectifs de l'action	Permanences et ententes de Festivals Familiaux
Public(s) ciblé(s)	Tous Publics
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	Année 2017
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES (Ne pas indiquer les centimes il euros)

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services	91	Autres produits	14 567
Matières et fournitures	229	Cotisations	9
		Subventions demandées :	
Services extérieurs		Etat (à détailler) Ministère de la Justice	2 400
Locations	4 477	Région (s) P.A.C.A.	900
Entretien	196	Département (s) S. Général 13	800
Assurances	60	Commune (s) Peypolles	1 000
Document colloques	199	Métropole Aix Marseille Provence (Total)	6 500
Autres Services extérieurs		Territoire du Pays d'Aix	(6 500)
Honoraires	681	Territoire Marseille Provence	
Publicité	109	Territoire du Pays Salonais	
Déplacements, missions	1 026	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
Frais postaux, financiers autres	442	Territoire Istres Ouest Provence	
Charges de personnel		Territoire Pays de Martigues	
Salaires bruts	16 750	Organismes sociaux (à détailler)	1 800
Autres charges de personnel	8 397 C.A.F.	
	 I.S.A.	1 000
		Fonds Européens	
Autres frais généraux	22	Emplois Aidés (ex CNASEA)	3 619
		Autres recettes attendues (à détailler)	8
		
TOTAL CHARGES :	32 599	TOTAL PRODUITS :	32 599

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de 6 500 € représente 19,34 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Peypolles le 19/09/2016 Cachet de l'Association :

RESONANCES
Zac Val de Durance
15, rue des Trois Francs - 13060 Peyrolles en Provence
04 42 67 14 17
ass-resonances@wanadoo.fr

9

2017-00145

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017
 Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
 1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
 Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	2017
Lieu(x) de réalisation	Saint Paul
Contenus et objectifs de l'action	Promenades et ateliers de médiation familiale
Public(s) ciblé(s)	Tour Publiques
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	ANNEE 2017
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017
 Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services	45	Autres produits	7283
Matières et fournitures	114	Cotisations	3
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations	2239	Etat (à détailler) : Ministère Justice	1200
Entretien	78	Région (s) : Région PACA	700
Assurances	30	Département (s) : G.D.P.	400
Doc Colloques	100	Commune (s) : St. Paul	500
Autres Services extérieurs		Metropole Aix Marseille Provence (Total)	
Honoraires	340	Territoire du Pays d'Aix	3000
Publicité	55	Territoire Marseille Provence	
Déplacements, missions	513	Territoire du Pays Salonais	
Frais Postaux, financiers	221	Territoire du Pays d'Alagnon et de l'Etoile	
Charges de personnel		Territoire Istres Ouest Provence	
Salaires bruts	8375	Territoire Pays de Martigues	
Autres charges de personnel	3769	Organismes sociaux (à détailler)	
Impôts Taxes	410 C.A.F.	900
Autres frais généraux	10 H.S.A.	500
		Fonds Européens	
		Emplois Aidés (ex CNASEA)	1810
		Autres recettes attendues (à détailler)	3
TOTAL CHARGES :	16299	TOTAL PRODUITS :	16299

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de 3000...€ représente ...18,40 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Peyrolles le 19/09/2016 Cachet de l'Association :

RESONANCES
 Zac Val de Durance
 15, rue des Trois Frans - 13860 Peyrolles en Provence
 04 42 67 14 17
 ass-resonances@wanadoo.fr

2017.00-117

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année

Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	2017
Lieu(x) de réalisation	Jouques
Contenus et objectifs de l'action	Forum et ateliers de relations Familiales
Public(s) ciblé(s)	Tous publics
Nombre de participants / exposants	
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	Année 2017
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription :€)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	45	Vente	
Prestations de services	114	Autres produits	7283
Matières et fournitures		Cotisations	3
		Subventions demandées :	
Services extérieurs		Etat (à détailler) : Ministère Justice	1200
Locations	2239	Région (s) : C.A.F. P.A.F.A.	1200
Entretien	78	Département (s) : C.G. 13	400
Assurances	30	Commune (s)	
Doc. Filloques	100	Métropole Aix-Marseille-Provence (Total)	
Autres Services extérieurs		Territoire du Pays d'Aix	3000
Honoraires	340	Territoire Marseille-Provence	
Publicité	59	Territoire du Pays Saonnais	
Déplacements, missions	513	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile	
Frais Postaux financiers	221	Territoire Istres-Ouest-Provence	
Charges de personnel		Territoire Pays de Martigues	
Salaires bruts	8375	Organismes sociaux (à détailler)	
Autres charges de personnel	3769 C.A.F.	300
Taxe / salaires	410 P.S.A.	500
Autres frais généraux	11	Fonds Européens	
		Emplois Aidés (ex CNASEA)	1810
		Autres recettes attendues (à détailler)	3
TOTAL CHARGES :	16299	TOTAL PRODUITS :	16299

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de 3000.€ représente ... 18,49 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à ... Peyrolle ... Cachet de l'Association :
Le 19/04/16

RESONANCES

Zao Val de Durance

15, rue des Trois Fraires - 13660 Peyrolles en Provence

04 42 67 14 17

ass-resonances@wanadoo.fr

9

2017-00-150

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017

Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année

Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	2017
Lieu(x) de réalisation	Aix en Provence
Contenus et objectifs de l'action	Permanences et entretiens de médiation
Public(s) ciblé(s)	Tous publics Familiale
Nombre de participants / exposants	-
Nombre de spectateurs / visiteurs	-
Durée de l'action	1 an
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée :€)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription :€)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017

Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année

DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services	190	Autres produits	30590
Matières et fournitures	480	Cotisations	11
		Subventions demandées :	
Services extérieurs		Etat (à détailler) Ministère... Justice...	5040
Locations	9402	Région (s) C. Régional... PCA...	9640
Entretien	328	Département (s) : C.G. 13	1680
Assurances	126	Commune (s) :	
Doc. Collègues	418	Métropole Aix-Marseille-Provence (Total)	
Autres Services extérieurs		Territoire du Pays d'Aix	12000
Honoraires	1430	Territoire Marseille-Provence	
Publicité	229	Territoire du Pays Salonais	
Déplacements, missions	2154	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile	
Frais financiers + autres	928	Territoire Istres-Ouest-Provence	
Charges de personnel		Territoire Pays de Martigues	
Salaires bruts	35195	Organismes sociaux (à détailler)	
Autres charges de personnel	17592 CAF	3780
	 RSA	2100
Autres frais généraux	45	Fonds Européens	
		Emplois Aidés (ex CNASEA)	7600
		Autres recettes attendues (à détailler)	16
		Frais financiers et autres	
TOTAL CHARGES :	68457	TOTAL PRODUITS :	68457

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de 12000 € représente 17,5 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à... Marseille... Cachet de l'Association :

Le 19/09/2016

RESONANCES
Zac Val de Durance
15, rue des Trois Francs - 13860 Peyrolles en Provence
04 42 67 14 17
ass-resonances@wanadoo.fr

9

2017-00154

DESRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017
 Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
 1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
 Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	2017
Lieu(x) de réalisation	Peyrolles
Contenus et objectifs de l'action	Permanence d'actions de Médiation Familiale
Public(s) ciblé(s)	Tous Publics
Nombre de participants / exposants	-
Nombre de spectateurs / visiteurs	-
Durée de l'action	Fin 2017
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017
 Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	36	Vente	
Prestations de services	92	Autres produits	5827
Matières et fournitures		Cotisations	
Services extérieurs		Subventions demandées :	
Locations	1791	Etat (à détailler) : Ministère Justice	960
Entretien	62	Région (s) : C. G. P. A. P. A.	1360
Assurances	24	Département (s) : C. G. 13	320
Doc Colloques	79	Commune (s) :	
Autres Services extérieurs		Métropole Aix-Marseille-Provence (Total)	
Honoraires	272	Territoire du Pays d'Aix	2000
Publicité	44	Territoire Marseille-Provence	
Placements, missions	410	Territoire du Pays Saonnais	
Frais Postaux financiers	177	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile	
Charges de personnel		Territoire Istres-Ouest-Provence	
Salaires bruts	6700	Territoire Pays de Martigues	
Autres charges de personnel	3015	Organismes sociaux (à détailler)	
Impôts Taxes	328 C.A.F.	720
Autres frais généraux	9 I.S.A.	400
		Fonds Européens	
		Emplois Aidés (ex CNASEA)	1448
		Autres recettes attendues (à détailler)	4
		
TOTAL CHARGES :	13039	TOTAL PRODUITS :	13039

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de 2000 € représente 15,33 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à le Cachet de l'Association :

RESONANCES
 Zac Val de Durance
 15, rue des Trois Francs • 13860 Peyrolles en Provence
 04 42 67 14 17
 ass-resonances@wanadoo.fr

2017.00152

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	2017
Lieu(x) de réalisation	PERTUIS
Contenus et objectifs de l'action	Permanences Contact Lien Ecoute Famille (CIEF)
Public(s) ciblé(s)	Tous Publics (Politique de la Ville)
Nombre de participants / exposants	-
Nombre de spectateurs / visiteurs	-
Durée de l'action	Année 2017
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : €)

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DEPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros.

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats		Vente	
Prestations de services	60	Autres produits	
Matières et fournitures	101	Cotisations	
		Subventions demandées :	
Services extérieurs		Etat (à détailler)	
Locations	282	Région (s)	
Entretien	69	Département (s) C.6.84	2000
Assurances	26	Commune (s)	
Doc. colloques	88	Métropole Aix Marseille Provence (Total)	
Autres Services extérieurs		Territoire du Pays d'Aix	10000
Honoraires	73	Territoire Marseille Provence	
Publicité	363	Territoire du Pays Saonnais	
Déplacements, missions	925	Territoire du Pays d'Avignon et de la Vaucluse	
Frais Postaux, financiers Autre	195	Territoire Istres Ouest Provence	
Charges de personnel		Territoire Pays de Martignes	
Salaires bruts	6563	Organismes sociaux (à détailler)	
Autres charges de personnel	3245	
		Fonds Européens	
Autres frais généraux	10	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
		Autres recettes attendues (à détailler)	
		
TOTAL CHARGES :	12000	TOTAL PRODUITS :	12000

Emplois des contributions en nature	Contributions volontaires en nature
Secours en nature	Bénévolat
Mise à disposition (biens & prestations)	Prestations en nature
Personnel bénévole	Dons en nature
Total des contributions volontaires	Total des contributions volontaires

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de 10000 € représente ... 83,33 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Pertuis le 21/04/2016
 Cachet de l'Association :

RESONANCES
 Zac Val de Durance
 15, rue des Trois Francs - 13860 Peyrolles en Provence
 04 42 67 14 17
 ass-resonances@wanadoo.fr

9

2017.00153

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017
 Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
 1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
 Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	2017
Lieu(x) de réalisation	Peulens
Contenus et objectifs de l'action	Permanences et Entretiens de Médiation Familiales
Public(s) ciblé(s)	Tous Publics
Nombre de participants / exposants	/
Nombre de spectateurs / visiteurs	/
Durée de l'action	ANNEE 2017
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : €)

BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017
 Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DEPENSES = RECETTES Ne pas inclure les cotisations d'adhésion

CHARGES		Montants	PRODUITS		Montants
Charges spécifiques à l'action			Ressources propres		
Achats			Vente		
Prestations de services		82	Autres produits		50240
Matières et fournitures		732	Cotisations		10
			Subventions demandées :		
Services extérieurs			Etat (à détailler)		
Locations		2206	Région (s) ...PACA.....		2420
Entretien		499	Département (s) ...C.E.P.13.....		1600
Assurances		192	Commune (s)		
Doc. Colloques		637	Métropole Aix-Marseille-Provence (Total)		
Autres Services extérieurs			Territoire du Pays d'Aix		6000
Honoraires		27732	Territoire Marseille-Provence		
Publicité		350	Territoire du Pays Salonais		
Déplacements, missions		3465	Territoire du Pays d'Aragnac et de l'Etolle		
Frais Postaux - financiers autres		1414	Territoire Esters-Ouest Provence		
Charges de personnel			Territoire Pays de Martigues		
Salaires bruts		21309	Organismes sociaux (à détailler)		4000
Autres charges de personnel		10633C.P.F.....		5040
		I.S.A.....		
Autres frais généraux		70	Fonds Européens		
			Emplois Aidés (ex CNASEA)		
			Autres recettes attendues (à détailler)		11
TOTAL CHARGES :		69321	TOTAL PRODUITS :		69321

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
Total des contributions volontaires		Total des contributions volontaires	

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de 6000 € représente 8,65 % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à Peulens Cachet de l'Association :
 Le 19.1.9.1.2016

RESONANCES
 Zac Val de Durance
 15, rue des Trois Frères - 13860 Peyrolles en Provence
 04 42 67 14 17
 ass-resonances@wanadoo.fr

CONVENTION ATTRIBUTIVE D'UNE SUBVENTION SPÉCIFIQUE DE FONCTIONNEMENT

N°2017_

Entre,

La METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE, domiciliée 58, Boulevard Charles Livon, 13 007 Marseille, représentée par dûment habilité par la délibération n°

Ci-après dénommée « Métropole »

D'une part,

Et

RESONANCES, située au 15 Rue des Trois Francs, ZA Val de Durance, Peyrolles-en-Provence 13860, représentée par Madame Marie-Claude TALIN, son Président, dûment habilité à cet effet, ;

Ci-après dénommé : le « bénéficiaire »

D'autre part,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 modifiée ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu le règlement budgétaire et financier de la Métropole ;

Vu le décret n°2015-1085 du 28 août relatif à la création de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;

Vu le décret n°2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;

Vu la délibération HN009-11/16/CC du 17 mars 2016 du Conseil de Métropole portant délégation d'attributions du Conseil au Bureau de la Métropole ;

Vu le dossier de demande de subvention de l'opérateur enregistré sous le n° 2017-143, 2017-145, 2017-147, 2017-150, 2017-151, 2017-152, 2017-153 ;

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE I : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir l'objet, le montant, les conditions d'utilisation et les modalités de paiement de la subvention attribuée par la Métropole au bénéficiaire.

ARTICLE II : OBJET ET MONTANT DE LA SUBVENTION

La Métropole attribue une subvention d'un montant total maximal de 34 000 €, soit 14,91 % du coût total prévisionnel, pour un montant subventionnable de 228 014 € correspondant aux dépenses éligibles prévues dans le dossier de demande de subvention présenté à la Métropole, selon la répartition suivante :

Action	Coût prévisionnel	Participation	Taux intervention
Contact Liens Écoute Familles CLEF Pertuis	12 000 €	8 000 €	66,67 %
Médiation familiale Aix-en-Provence	68 457 €	9 000 €	13,15 %
Médiation familiale Peyrolles-en-Provence	32 599 €	6 000 €	18,41 %
Médiation familiale Jouques	16 299 €	3 000 €	18,41 %
Médiation familiale Meyrargues	13 039 €	2 000 €	15,34 %
Médiation familiale Saint-Paul-lez-Durance	16 299 €	3 000 €	18,41 %
Médiation familiale Pertuis	69 321 €	3 000 €	4,33 %
Total	228 014 €	34 000 €	14,91 %

ARTICLE III : CONDITIONS D'UTILISATION DE LA SUBVENTION

Le bénéficiaire de la subvention s'engage à utiliser les sommes attribuées par la Métropole conformément à l'objet de la subvention décrit dans les dossiers de demande de subvention présentés à la Métropole.

ARTICLE IV : MODALITÉS DE PAIEMENT DE LA SUBVENTION SPÉCIFIQUE DE FONCTIONNEMENT

Cette subvention spécifique de fonctionnement est liquidée de la façon suivante :

- un acompte de 80% après notification de la convention attributive de la subvention. Cet acompte est déductible des versements suivants ;
 - Le solde sera versé l'année suivante au regard de la production des éléments suivants, au plus tard le 31 mars 2018 :
 - les derniers bilans et comptes de résultat connus de l'association certifiés par le Président et le Trésorier de l'association,
 - un bilan qualitatif et quantitatif de l'action conventionnée
 - le compte de résultat final de l'action conventionnée, signé et certifié par le Président et le Trésorier de l'association,
- Un état définitif des factures acquittées pourra être demandé.

ARTICLE V : DÉLAI DE VALIDITÉ DE LA SUBVENTION

Le bénéficiaire d'une subvention de fonctionnement spécifique dispose d'un délai de deux ans à compter du vote de celle-ci pour présenter les pièces justificatives.

ARTICLE VI : MODALITÉS DE CONTRÔLE

La Métropole peut se faire communiquer sur simple demande tout acte, contrat, facture ou document attestant de la bonne exécution de l'opération et faire procéder par ses délégués à toute vérification sur pièce ou sur place.

Le bénéficiaire ayant reçu, dans l'année en cours, une ou plusieurs subventions est tenu de fournir à la Métropole une copie certifiée de ses budgets et de ses comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de son activité.

Les comptes sont certifiés par le Commissaire aux comptes pour les personnes morales de droit privé qui en sont dotées, par le Président ou par le représentant habilité pour les autres.

- Lorsque la subvention métropolitaine est affectée à une dépense déterminée, le bénéficiaire doit produire à la Métropole un compte-rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention.

- Ce compte-rendu financier, présenté selon les dispositions réglementaires en vigueur, doit être transmis à la Métropole dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice pour lequel la subvention est attribuée.

ARTICLE VII : REVERSEMENT DE LA SUBVENTION

En cas de non-respect d'un des délais prévus par la présente convention, le bénéficiaire :

- ne peut prétendre au versement de la subvention ou au versement du solde de la subvention ;
- doit rembourser les sommes indûment perçues.

Si le contrôle sur pièces transmises par le bénéficiaire ou les contrôles sur place effectués par la Métropole conduisent la Métropole à constater la non-exécution totale ou partielle de l'opération subventionnée ou le non-respect par le bénéficiaire d'une disposition du règlement budgétaire et financier, le bénéficiaire :

- ne peut prétendre au versement du solde de la subvention ;
- doit rembourser les sommes indûment perçues.

ARTICLE VIII : DEVOIR D'INFORMATION

Le bénéficiaire s'engage à prévenir dans les meilleurs délais la Métropole de toute modification importante matérielle, financière ou technique affectant le programme aidé (changement de dénomination sociale du bénéficiaire, adoption de nouveaux statuts, changement d'adresse, etc.).

Toute modification de l'objet de la subvention, doit être acceptée par la Métropole et doit faire l'objet d'un avenant à la présente convention.

ARTICLE IX : RESPONSABILITÉ DE LA MÉTROPOLE

L'aide financière apportée par la Métropole à cette opération ne peut entraîner sa responsabilité à aucun titre, que ce soit pour un quelconque fait ou risque, préjudiciable au titulaire ou à un tiers, pouvant survenir en cours d'exécution.

ARTICLE X : MODALITÉS D'INFORMATION DU PUBLIC

En cas de diffusion de documents d'information et de communication destinés au public concernant l'opération subventionnée par la Métropole, le bénéficiaire devra faire état de l'aide métropolitaine par tout moyen autorisé par l'institution, par exemple, l'apposition du logo de la Métropole conformément à la charte graphique métropolitaine.

ARTICLE XI : DATE D'EFFET ET RÉSILIATION DE LA CONVENTION

La présente convention est exécutoire à sa notification par la Métropole au bénéficiaire de l'aide.

La convention prend fin par le versement du solde de la subvention au bénéficiaire de l'aide, par la résiliation de la convention à l'initiative du bénéficiaire renonçant à la subvention ou par la résiliation unilatérale et de plein droit par la Métropole dans le cas où les engagements visés par la présente convention ne seraient pas respectés par le bénéficiaire.

Dans ce dernier cas, cette résiliation prend effet à sa notification par lettre recommandée avec accusé de réception au bénéficiaire de la subvention.

La résiliation mettra fin à l'aide apportée par la Métropole qui pourra exiger le reversement des sommes versées non encore engagées par le bénéficiaire.

Fait à
en 2 exemplaires originaux
Le2017,

Marie-Claude TALIN
Président de RESONANCES

(cachet et signature)

N° G.U : 2017_188	Axe N° 03	
Tiers : 117900		
IMAJE SANTE Information Marseille Accueil jeunes Écoute SANTE		

Président	Hélène PORTE
Siège	Marseille
Objet statutaire	Information santé et écoute d'un public jeune, prévention des conduites à risque.
Principales réalisations N-1	<p>Les objectifs opérationnels :</p> <ol style="list-style-type: none"> Ouverture le 26 février 2014 de l'espace Santé Jeunes Intercommunal dans un lieu anonyme sur la zone de Plan de Campagne Accueil, écoute, accompagnement et orientation de jeunes de 12 à 25 ans et de leurs familles, individuellement ou en groupe, dans le domaine de la santé, anonymement et gratuitement, par un équipe pluridisciplinaire (médecins, psychologues, travailleurs sociaux). Public des communes des Pennes Mirabeau, Cabriès, Bouc Bel Air et Simiane. Animation de programmes d'éducation pour la santé en direction des jeunes scolarisés et en insertion socio-professionnelle sur les thèmes des conduites à risques, du mal-être, des relations hommes/femmes, de l'estime de soi, de la contraception, de la nutrition... Formation et accompagnement des professionnels autour du repérage des signes de mal-être chez l'adolescent (interventions collectives au sein des collèges, des centres sociaux).
Objet de la demande de subvention N	Poursuivre sur les communes des Pennes Mirabeau, Bouc Bel Air, Cabriès et Simiane-Collongue des projets ayant une logique territoriale impliquant différents partenaires en contact avec les mêmes jeunes dans le but de promouvoir une prévention généraliste en direction des jeunes sur leurs lieux de vie.
Autres partenaires	État, CD 13, communes, organismes sociaux
DONNÉES FINANCIÈRES	
Montant budget Asso	762 070 €
Montant budget Action	129 300 €
Montant demandé	55 000 €
% subvention / budget	42,54 %
Montant proposé à la commission	55 000 €
Subvention N-1	55 000 €
Avis du service	Avis favorable

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2017
Formulaire à compléter – Pas de feuille annexée ou collée
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

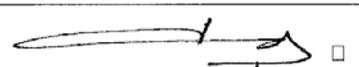
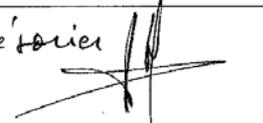
DÉFICIT À REPORTER :		EXCÉDENT À REPORTER :	
DÉPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 – Achats		70 – Vente de produits finis, prestations de services	
Achats de spectacles, expositions		Marchandises	
Achats non stockés de matières et fournitures		Prestations	5400
Fournitures non stockables (eau, énergie)	9941	Produits des activités annexes	
Fournitures d'entretien et petit équipement	4366	74 – Subventions d'exploitation	
Fournitures administratives	6962	Etat (à détailler) DDCS ARS FIPD, NILDACA, AISE	46000 116500 26000
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles		Région (s)	35000
61 – Services extérieurs		Département (s) AJP	160000
Sous-traitance générale	15848 Actions ad.	29600
Locations mobilières et immobilières	34194	Commune (s) Navesilles Autres villes	33000 25000
Entretien et réparation	13764	Métropole Aix Marseille Provence (Total)	55000
Assurances	3619	Territoire du Pays d'Aix (total sollicité)	
Documentation	766	Détail par service Prés. H. de la Délégation	
Divers			
62 – Autres Services extérieurs		Territoire Marseille Provence	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	26638	Territoire du Pays Salonais	
Publicité, publications	2237	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
Déplacements, missions et réceptions	21960	Territoire Istres Ouest Provence	
Frais postaux et de télécommunication	5282	Territoire Pays de Martigues	
Services bancaires	3318	Contrat de ville	56500
Divers		Organismes sociaux (à détailler)	
63 – Impôts et taxes	 CAF	6000
Impôts et taxes sur rémunérations	25425 CAFM	43500
Autres impôts et taxes	2575	Fonds Européens Fondations privées	23000
64 – Charges de personnel		75 – Autres produits de gestion courante	
Salaires bruts	358832	Cotisations et dons	2000
Charges sociales	165063	Autres (à détailler) Prestations	32770
Autres charges de personnel	18131	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
65 – Autres charges de gestion courante		76 – Produits financiers	
67 – Charges exceptionnelles		77 – Produits exceptionnels	
68 – Dotations aux amortissements et provisions et expts à réaliser	48149	78 – Reprise sur amortissements et provisions	66800

TOTAL DÉPENSES : 762070 TOTAL RECETTES : 762070

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à Nantes le 13/09/2016
 Signature du Président


 Le Trésorier 

Cachet de l'Association
IMAJE Santé
 INFORMATION - MARSEILLE - ACCUEIL - JEUNES - SANTÉ
 35, rue Estelle
 13001 MARSEILLE
 Tél. 04 91 13 71 87 - Fax 04 91 13 71 87
 contact@imajesante.fr

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
 Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	01/01/2017
Lieu(x) de réalisation	Plan de Campagne, Pennes, Cabriès, Bouc, Simiane
Contenus et objectifs de l'action	Espace Santé Jeunes
Public(s) ciblé(s)	jeunes de 12 à 25 ans, parents, professionnels
Nombre de participants / exposants	0
Nombre de spectateurs / visiteurs	0
Durée de l'action	1 an
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017
 Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETES Ne pas indiquer les centimes d'euros

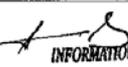
CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	2600	Vente	
Prestations de services		Autres produits	
Matières et fournitures	8400	Cotisations	100
		Subventions demandées :	
Services extérieurs		Etat (à détailler) ... ARS	3500
Locations	9600	Région (s)	
Entretien	3000	Département (s)	37400
Assurances	500	Commune (s) (Pennes, Cabriès, Bouc, Simiane)	25000
Divers	4900	Métropole Aix Marseille Provence (Total)	
Autres Services extérieurs		Territoire du Pays d'Aix	55000
Honoraires	5000	Territoire Marseille Provence	
Publicité	2000	Territoire du Pays Salonais	
Déplacements, missions	6300	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
		Territoire Istres Ouest Provence	
Charges de personnel		Territoire Pays de Martigues	
Salaires bruts	57000	Organismes sociaux (à détailler)	
Autres charges de personnel	26000	... CPAM	3500
		Fonds Européens Fondation prixa	3800
Autres frais généraux Impôts et taxes	5000	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
Dotation aux amortissements	4000	Autres recettes attendues (à détailler)	
		... Prestations de service	1000
TOTAL CHARGES :	129300	TOTAL PRODUITS :	129300

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	10000
Mise à disposition (biens & prestations)		Prestations en nature	
Personnel bénévole	10000	Dons en nature	
Total des contributions volontaires	10000	Total des contributions volontaires	10000

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de 55000...€ représente 42..... % du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à... Marseille... Cachet de l'Association :
 Le 13.../...09.../2016

Le Trésorier


IMAJE Santé
 INFORMATION - MARSEILLE - ACCUEIL - JEUNES - SANTÉ
 35, rue Estelle
 13001 MARSEILLE
 Tél. 04 91 13 71 87 - Fax 04 91 13 71 87
 contact@imajesante.fr

CONVENTION ATTRIBUTIVE D'UNE SUBVENTION SPÉCIFIQUE DE FONCTIONNEMENT

N°2017_

Entre,

La METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE, domiciliée 58, Boulevard Charles Livon, 13 007 Marseille, représentée par dûment habilité par la délibération n°

Ci-après dénommée « Métropole »

D'une part,

Et

INFORMATION ACCUEIL JEUNES ECOUTE SANTE (IMAJE SANTE), 35 rue Estelle, 13001 Marseille, représentée par Madame Hélène PORTE son Président, dûment habilité à cet effet,

Ci-après dénommé : le « bénéficiaire »

D'autre part,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 modifiée ;

Vu le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;

Vu le règlement budgétaire et financier de la Métropole ;

Vu le décret n°2015-1085 du 28 août relatif à la création de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;

Vu le décret n°2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence ;

Vu la délibération HN009-11/16/CC du 17 mars 2016 du Conseil de Métropole portant délégation d'attributions du Conseil au Bureau de la Métropole ;

Vu le dossier de demande de subvention de l'opérateur enregistré sous le n° 2017-188 ;

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE I : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir l'objet, le montant, les conditions d'utilisation et les modalités de paiement de la subvention attribuée par la Métropole au bénéficiaire.

ARTICLE II : OBJET ET MONTANT DE LA SUBVENTION

La Métropole attribue une subvention d'un montant total maximal de 55 000 €, soit 42,54 % du coût total

Reçu au Contrôle de légalité le 21 avril 2017

prévisionnel, pour un montant subventionnable de 129 300 € correspondant aux dépenses éligibles prévues dans le dossier de demande de subvention présenté à la Métropole, selon la répartition suivante :

Action	Coût prévisionnel	Participation	Taux intervention
ESPACE SANTE JEUNES PLAN DE CAMPAGNE	129 300 €	55 000 €	42,54 %

ARTICLE III : CONDITIONS D'UTILISATION DE LA SUBVENTION

Le bénéficiaire de la subvention s'engage à utiliser les sommes attribuées par la Métropole conformément à l'objet de la subvention décrit dans les dossiers de demande de subvention présentés à la Métropole.

ARTICLE IV : MODALITÉS DE PAIEMENT DE LA SUBVENTION SPÉCIFIQUE DE FONCTIONNEMENT

Cette subvention spécifique de fonctionnement est liquidée de la façon suivante :

- un acompte de 80% après notification de la convention attributive de la subvention. Cet acompte est déductible des versements suivants ;

-Le solde sera versé l'année suivante au regard de la production des éléments suivants, au plus tard le 31 mars 2018 :

- les derniers bilans et comptes de résultat connus de l'association certifiés par le Président et le Trésorier de l'association,

- un bilan qualitatif et quantitatif de l'action conventionnée

- le compte de résultat final de l'action conventionnée, signé et certifié par le Président et le Trésorier de l'association,

Un état définitif des factures acquittées pourra être demandé.

ARTICLE V : DÉLAI DE VALIDITÉ DE LA SUBVENTION

Le bénéficiaire d'une subvention de fonctionnement spécifique dispose d'un délai de deux ans à compter du vote de celle-ci pour présenter les pièces justificatives.

ARTICLE VI : MODALITÉS DE CONTRÔLE

La Métropole peut se faire communiquer sur simple demande tout acte, contrat, facture ou document attestant de la bonne exécution de l'opération et faire procéder par ses délégués à toute vérification sur pièce ou sur place.

Le bénéficiaire ayant reçu, dans l'année en cours, une ou plusieurs subventions est tenu de fournir à la Métropole une copie certifiée de ses budgets et de ses comptes de l'exercice écoulé, ainsi que tous documents faisant connaître les résultats de son activité.

Les comptes sont certifiés par le Commissaire aux comptes pour les personnes morales de droit privé qui en sont dotées, par le Président ou par le représentant habilité pour les autres.

- Lorsque la subvention métropolitaine est affectée à une dépense déterminée, le bénéficiaire doit produire à la Métropole un compte-rendu financier qui atteste de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention.

- Ce compte-rendu financier, présenté selon les dispositions réglementaires en vigueur, doit être transmis à la Métropole dans les six mois qui suivent la fin de l'exercice pour lequel la subvention est attribuée.

ARTICLE VII : REVERSEMENT DE LA SUBVENTION

En cas de non-respect d'un des délais prévus par la présente convention, le bénéficiaire :

- ne peut prétendre au versement de la subvention ou au versement du solde de la subvention ;
- doit rembourser les sommes indûment perçues.

Si le contrôle sur pièces transmises par le bénéficiaire ou les contrôles sur place effectués par la Métropole conduisent la Métropole à constater la non-exécution totale ou partielle de l'opération subventionnée ou le

non-respect par le bénéficiaire d'une disposition du règlement budgétaire et financier, le bénéficiaire :

- ne peut prétendre au versement du solde de la subvention ;
- doit rembourser les sommes indûment perçues.

ARTICLE VIII : DEVOIR D'INFORMATION

Le bénéficiaire s'engage à prévenir dans les meilleurs délais la Métropole de toute modification importante matérielle, financière ou technique affectant le programme aidé (changement de dénomination sociale du bénéficiaire, adoption de nouveaux statuts, changement d'adresse, etc.).

Toute modification de l'objet de la subvention, doit être acceptée par la Métropole et doit faire l'objet d'un avenant à la présente convention.

ARTICLE IX : RESPONSABILITÉ DE LA MÉTROPOLE

L'aide financière apportée par la Métropole à cette opération ne peut entraîner sa responsabilité à aucun titre, que ce soit pour un quelconque fait ou risque, préjudiciable au titulaire ou à un tiers, pouvant survenir en cours d'exécution.

ARTICLE X : MODALITÉS D'INFORMATION DU PUBLIC

En cas de diffusion de documents d'information et de communication destinés au public concernant l'opération subventionnée par la Métropole, le bénéficiaire devra faire état de l'aide métropolitaine par tout moyen autorisé par l'institution, par exemple, l'apposition du logo de la Métropole conformément à la charte graphique métropolitaine.

ARTICLE XI : DATE D'EFFET ET RÉSILIATION DE LA CONVENTION

La présente convention est exécutoire à sa notification par la Métropole au bénéficiaire de l'aide.

La convention prend fin par le versement du solde de la subvention au bénéficiaire de l'aide, par la résiliation de la convention à l'initiative du bénéficiaire renonçant à la subvention ou par la résiliation unilatérale et de plein droit par la Métropole dans le cas où les engagements visés par la présente convention ne seraient pas respectés par le bénéficiaire.

Dans ce dernier cas, cette résiliation prend effet à sa notification par lettre recommandée avec accusé de réception au bénéficiaire de la subvention.

La résiliation mettra fin à l'aide apportée par la Métropole qui pourra exiger le reversement des sommes versées non encore engagées par le bénéficiaire.

Fait à
en 2 exemplaires originaux
Le2017,

Hélène PORTE
Président IMAJE SANTE

(cachet et signature)

N° GU : 2017_216	Axe N° 04	
Tiers : 2117		
POMPIERS SANS FRONTIERES « Prévention des décrochages scolaires »		

Président	Philippe TRUZE
Siège	AIX EN PROVENCE
Objet statutaire	Contribuer à la réduction des vulnérabilités et l'augmentation de la résilience face aux risques et aux catastrophes des sociétés, populations et personnes particulièrement exposées à ces dangers en France comme à l'international. Favoriser l'amélioration des capacités de réponse aux acteurs de protection civile en charge des missions de prévention, préparation et action face aux risques et aux catastrophes. Mobiliser, en faveur des populations affectées par les crises humanitaires des moyens adaptés permettant de porter secours et assistance et participer aux processus de récupération et relevance particulièrement vis-à-vis des groupes humains à forte vulnérabilité sociale.
Principales réalisations N-1	Pompiers sans frontières qui s'investit depuis plus de 17 ans dans la gestion, la prévention et l'éducation face aux risques auprès des populations à forte vulnérabilité sociale, a mis en œuvre en 2010, en étroite collaboration avec le Centre Socio-culturel Aix Nord, un projet pilote à destination des populations du quartier d'Aix Nord et particulièrement des jeunes et des jeunes adultes de la cité BEISSON située en zone CUCS et de la cité voisine de SAINT EUTROPE. Le projet associe trois thématiques transversales et complémentaires : <ul style="list-style-type: none"> o Le développement de postures citoyennes, à travers des activités de protection civile participative agissant sur la prévention de la délinquance o La recherche de l'organisation communautaire et de la cohésion sociale o La construction de parcours professionnels pour les jeunes de 16/25 ans intéressés par les métiers de la protection civile en les préparant et en les orientant vers des formations qualifiantes et surtout diplômantes dans ce secteur d'activité
Objet de la demande de subvention N	Prévenir la délinquance des jeunes issus des quartiers prioritaires de la Ville d'Aix-en-Provence par le biais de la protection civile participative en apportant des repères citoyens et en donnant un rôle valorisant à chaque jeune : porter secours et concourir à la sécurité civile. De plus, certains jeunes en situation d'errance et de décrochage scolaire peut se définir de nouveaux objectifs d'insertion professionnel vers les métiers de la protection civile
Autres partenaires	État, Région, CD13, communes
DONNEES FINANCIERES	
Montant budget Asso	160 105 €
Montant budget Action	17 065 €
Montant demandé	2 500 €
% subvention / budget	14,65 %
Montant proposé à la commission	2 500 €
Subvention N-1	2 500 €
Avis du service	Avis favorable

BUDGET PRÉVISIONNEL GLOBAL DE L'ASSOCIATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

DÉFICIT À REPORTER :		EXCÉDENT À REPORTER :	
DÉPENSES	Montants	RECETTES	Montants
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, prestations de services	
Achats de spectacles, expositions		Marchandises	1500 €
Achats non stockés de matières et fournitures	4500 €	Prestations	12060 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	2500 €	Produits des activités annexes	2000 €
Fournitures d'entretien et petit équipement	1560 €	74 - Subventions d'exploitation	
Fournitures administratives	1635 €	Etat (à détailler) F.D.V.A.....	3500 €
Fournitures spécifiques d'ateliers, d'activités, de spectacles	29000 €	F.I.P.D.....	5000 €
		D.I.R.E.P.T.....	3000 €
		Région (s) ..P.A.C.A.....	2500 €
61 - Services extérieurs		Département (s) ..C.B.P.....	2500 €
Sous-traitance générale	933 €	Commune (s) Aix-en-Provence.....	4000 €
		Vitrolles.....	2000 €
Locations mobilières et immobilières	1387 €	Métropole Aix Marseille Provence (Total)	
Entretien et réparation	1387 €	Territoire du Pays d'Aix (total sollicité)	
Assurances	4500 €	Détail par service	
Documentation	1277 €	Comitat. de ville.....	2500 €
Divers		Initiation Pro + Présentation	10000 €
		Risques Majorés.....	5000 €
62 - Autres Services extérieurs		Prades	5000 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	12367 €	Présentation.....	2500 €
Publicité, publications	1277 €	Territoire Marseille Provence	
Déplacements, missions et réceptions	13000 €	Territoire du Pays Salonais	
Frais postaux et de télécommunication	2920 €	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
Services bancaires	950 €	Territoire Istres Ouest Provence	
Divers	500 €	Territoire Pays de Martigues	
63 - Impôts et taxes		Organismes sociaux (à détailler)	
Impôts et taxes sur rémunérations	4000 €	A.S.P.....	12000 €
Autres impôts et taxes	3200 €	Région Clubs.....	54000 €
64 - Charges de personnel		Fonds Européens	
Salaires bruts	37200 €	75 - Autres produits de gestion courante	
Charges sociales	12080 €	Cotisations	1645 €
Autres charges de personnel	5000 €	Autres (à détailler) Collectes / Redevance	29400 €
65 - Autres charges de gestion courante	14480 €	Emplois Aidés (ex CNASEA)	
67 - Charges exceptionnelles	6000 €	76 - Produits financiers	
68 - Dotations aux amortissements et provisions		77 - Produits exceptionnels	
		78 - Reprise sur amortissements et provisions	

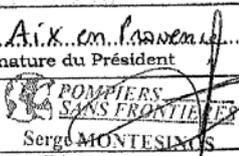
TOTAL DÉPENSES : 160105 **TOTAL RECETTES :** 160105

IMPORTANT : Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés dans la présente demande (annexes comprises) et je m'engage à justifier dans un second temps de l'emploi des fonds attribués.

Signature du Président

Fait à Aix-en-Provence le 28/09/2016

Signature du Président



 **POMPIERS SANS FRONTIÈRES**
Serge MONTESINIS
Directeur Général

Cachet de l'Association

 **POMPIERS SANS FRONTIÈRES**
12, rue Charleux Rieu 13090 Aix en Provence
Groupe scolaire Joseph d'Arbaud
Tel : 04 42 91 47 22
contact@pompiers-sans-frontieres.org
www.pompiers-sans-frontieres.org

DESCRIPTIF DE L'ACTION OU DE LA MANIFESTATION 2017
Formulaire à compléter - Pas de feuille annexée ou collée

1 exemplaire à compléter pour chaque manifestation organisée dans l'année
Le total des montants demandés à la METROPOLE devra être égal au budget prévisionnel de l'association

* Pour la Direction Culture, veuillez également compléter l'annexe fournie par le service.

Date de mise en œuvre prévue	Septembre 2016
Lieu(x) de réalisation	Collège du Jas de Bouffan
Contenus et objectifs de l'action	Prévention de la délinquance
Public(s) ciblé(s)	Elève de classe SEGPA
Nombre de participants / exposants	40 élèves
Nombre de spectateurs / visiteurs	
Durée de l'action	une année scolaire
Entrées payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'entrée : €)
Inscriptions payantes	oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> (montant de l'inscription : €)

BUDGET PRÉVISIONNEL DE L'ACTION OU MANIFESTATION 2017
Remplir un exemplaire pour chaque action ou manifestation prévue dans l'année
DÉPENSES = RECETTES Ne pas indiquer les centimes d'euros

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Charges spécifiques à l'action		Ressources propres	
Achats	1800	Vente	1498
Prestations de services	1500	Autres produits	
Matières et fournitures	2500	Cotisations	
		Subventions demandées :	
Services extérieurs		Etat (à détailler)	
Locations	1400	Région (s)	
Entretien	654	Département (s) Bouches du Rhône	6000
Assurances	400	Commune (s)	
Frais Postaux, Téléphone, divers	500	Métropole Aix Marseille Provence (Total)	
Autres Services extérieurs		Territoire du Pays d'Aix	2500
Honoraires	2500	Territoire Marseille Provence	
Publicité	500	Territoire du Pays Salonais	
Déplacements, missions	150	Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	
		Territoire Istres Ouest Provence	
Charges de personnel		Territoire Pays de Martigues	
Salaires bruts	3604	Organismes sociaux (à détailler)	
Autres charges de personnel	957	
		Fonds Européens	
Autres frais généraux	800	Emplois Aidés (ex CNASEA)	2067
		Autres recettes attendues (à détailler)	
		... Fondation	5000
TOTAL CHARGES :	77065	TOTAL PRODUITS :	77065

Emplois des contributions en nature		Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	3000
Mise à disposition (biens & prestations)	5275	Prestations en nature	5275
Personnel bénévole	3000	Dons en nature	
Total des contributions volontaires	8275	Total des contributions volontaires	8275

Obligatoire : La subvention demandée à la METROPOLE de 2.500...€ représente 7,5..... %
du total des produits hors contributions volontaires. (Montant demandé / Total des produits) x 100

Fait à... Aix... en Provence Cachet de l'Association :
Le ... 28/09/2016..

POMPIERS SANS FRONTIÈRES
12, rue Charoun Rieu 13090 Aix en Provence
Groupe scolaire Joseph d'Arbaud
Tel : 04 42 91 47 22
contact@pompiers-sans-frontieres.org
www.pompiers-sans-frontieres.org